

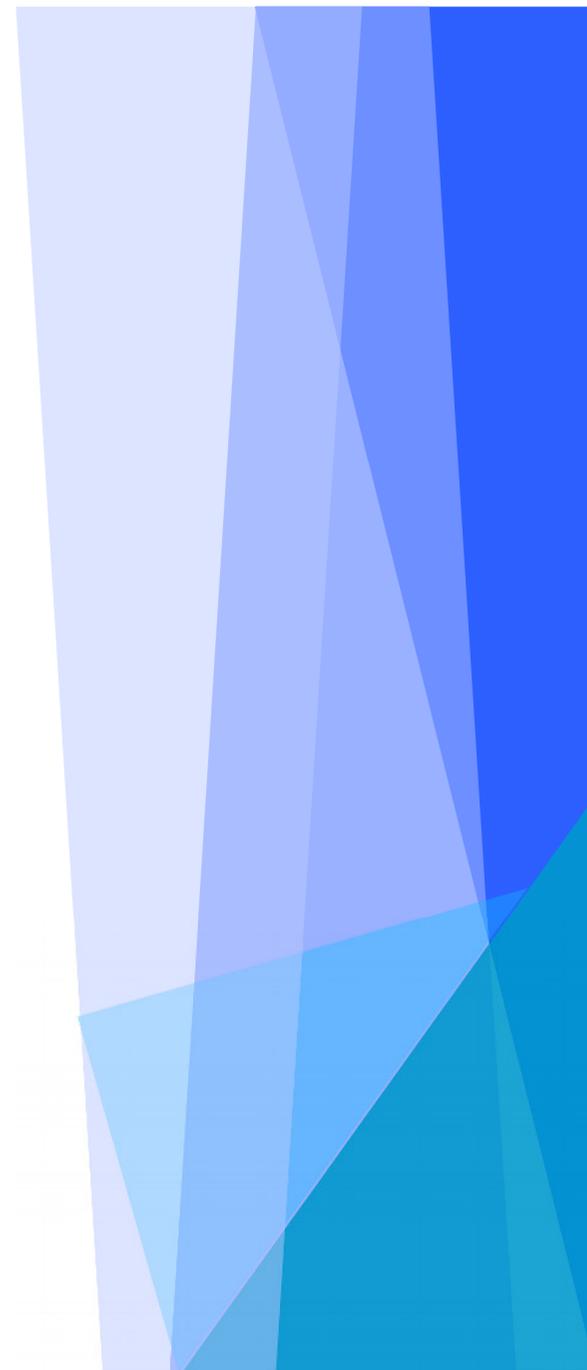
# CENTRE d'ANIMATION SOCIALE Jean-Claude LAUDE

## PROJET SOCIAL 2017 - 2020

Animation Globale et Coordination - Animation Collective Familles



Rue Jacques Guède - 72470 CHAMPAGNÉ - ☎ 02.43.82.82.21  
accueil@cas-champagne.fr - Site : centreaminationsociale-champagne.fr





# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	page 05
<b>I PRESENTATION DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE DE CHAMPAGNE .....</b>	<b>page 06</b>
- VIE ASSOCIATIVE .....	page 06
- LES ADHERENTS .....	page 07
- LES MOYENS HUMAINS .....	page 08
- LES MOYENS FINANCIERS .....	page 09
- LES LOCAUX .....	page 10
- LES DYNAMIQUES PARTENARIALES AUTOUR DU CENTRE D'ANIMATION JEAN-CLAUDE LAUDE .....	page 11 à 13
<b>II PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE LA DEMARCHE - EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT - ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>page 14</b>
❶ METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'EVALUATION .....	page 14
❷ METHODOLOGIE D'ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX .....	page 14
<b>III EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT (2013-2016) .....</b>	<b>page 15</b>
❶ PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DES MUTATIONS URBAINES SUR L'EVOLUTION SOCIOLOGIQUE DES FAMILLES ET LEUR MODE D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE .....	page 15
- <b>AXE 1</b> : ADAPTER NOS ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES .....	page 15 à 24
- <b>AXE 2</b> : ACCUEIL ET SOUTIEN DES FAMILLES DANS L'ACCES A LEURS DROITS .....	page 25 à 31
❷ INVESTIR LES ADHERENTS, LES FAMILLES ET LES HABITANTS DANS LA VIE ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE .....	page 32 à 37
❸ DEVELOPPER L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE LOCAL .....	page 38 à 43
❹ IDENTIFICATION DES AXES D'AMELIORATION .....	page 44
<b>IV ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE .....</b>	<b>page 45</b>
❶ ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE .....	page 45
- SITUATION GEOGRAPHIQUE, ORGANISATION DE LA VILLE, TYPOLOGIE DES LOGEMENTS .....	page 45 à 46
- LA POPULATION .....	page 47
- LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES .....	page 47
- LES SERVICES DE PROXIMITE ET LA VIE ASSOCIATIVE .....	page 48 à 55
- L'EMPLOI ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE .....	page 56
❷ LA REPRESENTATION QUE SE FONT LES PERSONNES RESSOURCES, LES FAMILLES, LES HABITANTS D'UN EQUIPEMENT CENTRE SOCIAL ET, LEUR VISION SUR LE CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE .....	page 57 à 62
❸ TERRITOIRE(S) .....	page 63
- LA COMMUNE DE CHAMPAGNE ET SES ZONES D'INFLUENCE .....	page 63
- LE TERRITOIRE D'USAGE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE .....	page 63 à 70
<b>V LE DIAGNOSTIC : ANALYSE DE L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT ET DE L'ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>page 71</b>
❶ CONSTATS ET ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE .....	page 71
- <b>A</b> L'ACCESSIBILITE .....	page 72
- <b>B</b> LA SOLIDARITE .....	page 73
- <b>C</b> LE TERRITOIRE, LE PARTENARIAT LOCAL, LA PLACE ET LE ROLE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE .....	page 74

② DES ENJEUX VERS LES PROBLEMATIQUES .....	page 75
<b>VI LE PROJET SOCIAL 2017-2020 : OBJECTIFS ET PLAN D’ACTION</b> .....	page 76
① DES PROBLEMATIQUES VERS LES OBJECTIFS .....	page 76
- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	page 76
- LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX .....	page 76
② DES OBJECTIFS VERS UN PLAN D’ACTIONS .....	page 77
- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	page 77 à 80
- LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX .....	page 81 à 82
<b>VII ECONOMIE DE PROJET</b> .....	page 83
<b>VIII MODALITES D’EVALUATION</b> .....	page 84
- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	page 84
- LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX .....	page 85
<b>LEXIQUE</b> .....	page 86 à 87
<b>ANNEXES</b>	

# INTRODUCTION

L'association CENTRE D'ANIMATION SOCIALE Jean-Claude LAUDE est une structure d'Animation de la Vie Sociale, agréée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Son projet social, élaboré en concertation avec les acteurs locaux, notamment la commune de Champagné, les habitants et les familles, prend en compte les problématiques du territoire de Champagné.

**Il doit répondre à 2 missions :**

**Mission 1**

Etre un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

**Mission 2**

Etre un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

## LA CAF DE LA SARTHE ACCORDE AU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE DEUX AGREMENTS

### **Un agrément Animation Globale et Coordination (AGC)**

Un financement destiné :

- A assurer l'accueil des familles et des habitants
- A développer l'implication des usagers
- A favoriser la mixité sociale et l'accès au plus grand nombre
- A proposer des actions adaptées au public
- A développer la concertation des professionnels du territoire

### **Un agrément Animation Collective Familles (ACF)**

Un financement destiné à mettre en place des actions en direction des familles qui correspondent à leurs préoccupations :

- Soutien à la parentalité
- Information, orientation
- Proposer des actions Parents/Enfants
- Entretenir à cet effet le diagnostic famille

# I PRESENTATION DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE DE CHAMPAGNE

Le Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE est administré par une association loi 1901 qui existe depuis 1987.

## VIE ASSOCIATIVE

L'association est gérée par un Conseil d'Administration (CA) composé à ce jour de 22 membres, lui-même composé d'un bureau de 10 membres. Le bureau est composé de 8 membres utilisateurs et 2 membres représentant une association locale, respectivement Femmes Solidaires et l'ADMR.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- ♦ Collège des institutions 4 membres de droit (la responsable de circonscription du département ne fait plus partie du CA depuis le 21 mai 2014) :
  - 1 représentant du Conseil d'Administration de la CAF
  - La responsable de territoire Pays du Mans de la CAF
  - 2 élus municipaux (5 se sont succédés sur la période du projet social finissant)
- ♦ Collège des utilisateurs
  - 5 membres associatifs
  - 14 membres utilisateurs (4 nouveaux membres sont arrivés sur la période du projet social finissant)

La gouvernance de l'association a fait le choix de travailler les sujets à aborder dans des commissions thématiques, puis de soumettre les orientations à l'arbitrage du CA. Le CA se réunit en moyenne 5 fois dans l'année.

Des commissions, où seuls les membres du CA siègent : budget, gestion du personnel, projet social.

Des commissions mixtes, administrateurs/salariés : commission communication, préparation de l'Assemblée Générale, projet social (dans sa phase opérationnelle : diagnostic-perspectives).

Des commissions « ouvertes » (avec en plus des adhérents non élus) : commission « enfance/jeunesse ». Cette commission n'a pas été réunie sur la période du projet social finissant.

L'association Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE siège au comité de pilotage territorial Commune-CAF-CAS/JCL, est Co gestionnaire des TAP depuis 2014, la directrice siège au CA du Collège Wilbur Wright.

L'association Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE est présente dans de nombreux réseaux extra communaux :

L'ADCS, le réseau Jeunesse de la Sarthe piloté par la DDSC, le réseau PIJ de la Sarthe, le réseau d'Ecoute d'Appui à la Parentalité (REAAP), le réseau CLAS, le collectif départemental de lutte contre les discriminations, le mouvement d'éducation populaire Les FRANCAS.

## LES ADHERENTS

L'adhésion est familiale, elle n'est pas obligatoire mais nous incitons fortement les familles à la prendre.

	Communes rayonnement du collège			Commune du Canton				Le Mans Métropole			Autres	Champagné
	Fatines	St Mars La Brière	St Corneille	Montfort	Connerré	Sillé Le Philippe	Changé	Yvré L'Evêque	Coulaines	Le Mans		
<b>2012</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>248</b>
<b>2013</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>200</b>
<b>2014</b>	<b>31</b>	<b>34</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>204</b>

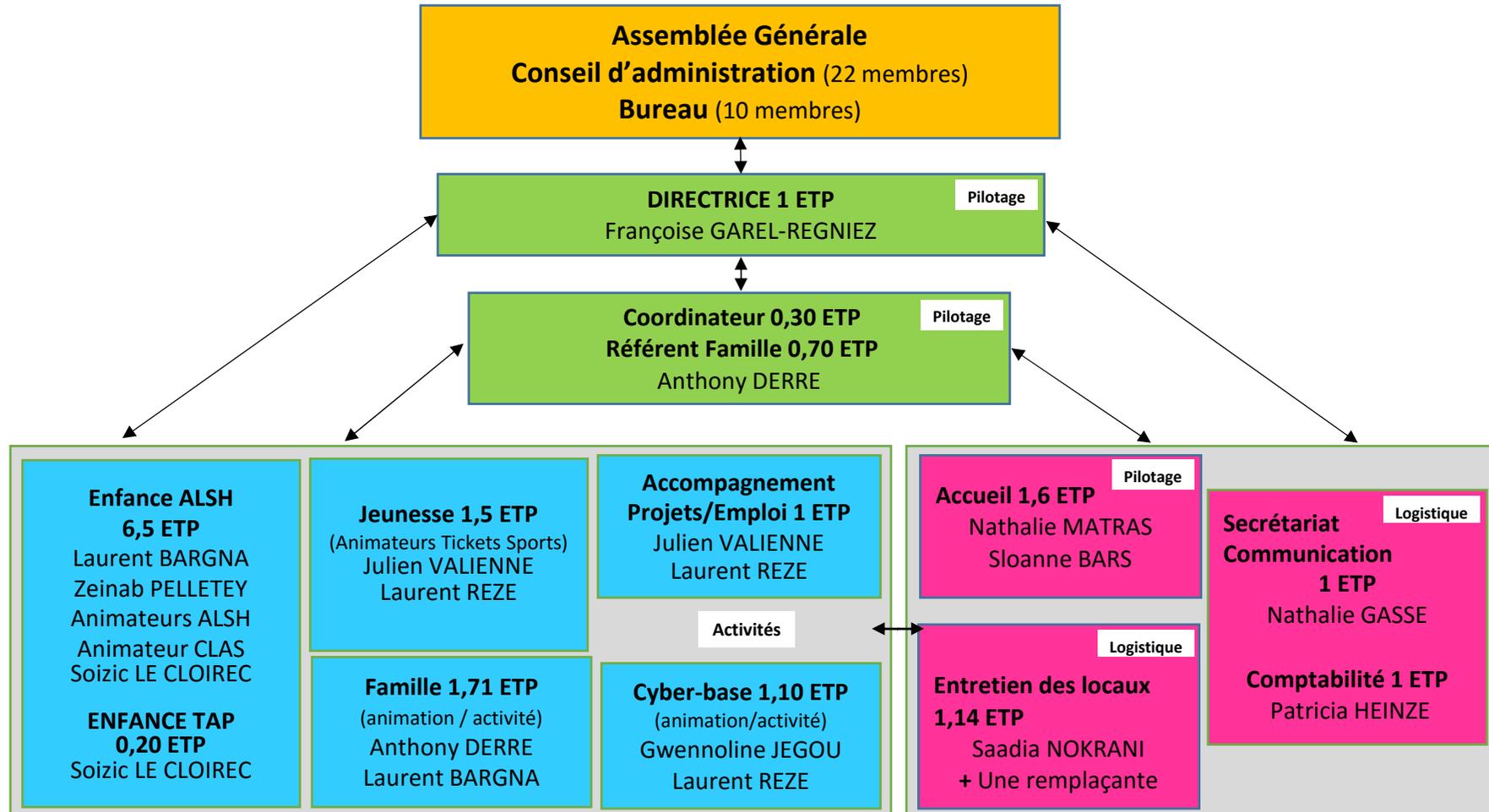
	Avant 2015 Communes de l'ancien canton auquel appartenait Champagné <sup>1</sup>						Après 2015 Communes du nouveau canton auquel appartient Champagné <sup>2</sup>						Autres
	Communes rayonnement du collège									Le Mans Métropole			
	Fatines	St Mars La Brière	St Corneille	Montfort	Connerré	Sillé Le Philippe	Brette-Les-Pins	Changé	Yvré L'Evêque	Champagné	Coulaines	Le Mans	
<b>2015</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>228</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
<b>2016</b>													

<sup>1</sup> Voir carte de territoire, chapitre .....

<sup>2</sup> Voir carte de territoire, chapitre .....

# LES MOYENS HUMAINS

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Pôle Administration/Entretien
  Pôle Animation
  Pôle Direction
  Pôle de l'Employeur

## LES MOYENS FINANCIERS

### Le compte de résultats des 4 années du Projet Social finissant

Années	Comptes de résultats	Pilotage	Logistique	Animation Collectives Familles	Activités	Prestations externes	Résultats
<b>2012</b> (Projet Social Précédent)	Charges	170 991.11	137 096.20	35 031.08	319074.43		<b>-5 870.20 €</b>
	Produits	168 231.11	174 707.00	34 256.11	321531.89		
<b>2013</b>	Charges	170 814.54	144 328.62	37 245.92	316308.54		<b>-11 83.62 €</b>
	Produits	169 814.54	142 664.69	37 2245.92	317789.12		
<b>2014</b>	Charges	193 628.38	139 612.47	34 094.4	312372.87		<b>+70.28 €</b>
	Produits	193 628.38	139 683.35	34 094.4	312372.87		
<b>2015<sup>3</sup></b>	Charges	193 473.68	156 987.24	36 558.41	335319.62	5 881.66	<b>+6 979.84 €</b>
	Produits	192 626.03	164 814.73	36 558.41	335319.62	5 881.66	
<b>2016<sup>4</sup></b>	Charges	175 195.00	147 450.00	38 505.00	333 622.00	17 299.00	
	Produits	175 195.00	147 450.00	38 505.00	333 622.00	17 299.00	

<sup>3</sup> Voir en annexe 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 budget 2015

<sup>4</sup> Voir en annexe 2.1, 2.1 « Economie de budget » budget réalisé 2015

## LES LOCAUX

Les activités du CAS/JCL sont hébergées dans des locaux mis à disposition par la commune de Champagné.

Le bâtiment offre une surface de 860 m<sup>2</sup> et est conçu en 4 parties.

La partie centrale étant le lieu d'accueil, d'information, d'orientation et de permanences.

Une aile gauche est destinée à l'accueil des enfants (ALSH, Accompagnement scolaire, danse, soirées débat, salle de réunion des commissions...).

L'étage accueille les bureaux des animateurs permanents.

Dans l'aile droite se trouvent le PIJ, les services de la PMI et de l'Action Sociale de Proximité, une Cyber-base, une salle à usage multiple (salle d'attente PMI, préparation à l'accouchement, salle de réunion) et une cuisine.

A l'étage, sont hébergés les bureaux de l'administration et de la direction du CAS/JCL.

L'ensemble est réuni par des coursives extérieures couvertes que nous utilisons comme lieu d'affichage.

Au rez de jardin, se trouve une salle de réunion destinée aux associations locales dont le CAS/JCL, qui peut servir pendant les vacances comme salle d'activités pour les enfants de l'ALSH, pour organiser des ateliers pour les adolescents...

Un local rangement, des archives et le vestiaire du Secours Populaire.

Dynamique partenariale autour de la gouvernance

**Centre d'Animation Sociale**

**GOUVERNANCE**

ADMINISTRATEURS

ASSEMBLEE GENERALE

BUREAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMISSIONS

**Partenariat autour de la gouvernance**

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**  
RESPONSABLE DE TERRITOIRE PAYS DU MANS  
MEMBRE DU CA DE LA CAF

- Un agrément Animation Globale et Coordination.
- Un agrément Animation Collective Famille.
- Une convention PSO.
- Financement sur appels à projets.

**MAIRIE DE CHAMPAGNE :**  
2 MEMBRES DE DROITS AU C.A.

- Convention d'objectifs et de financement.
- Convention de mise à disposition des locaux.

**COMMISSION**  
**ENFANCE/JEUNESSE/EDUCATION :**

- Un administrateur du CAS participe aux commissions Enfance/Jeunesse/Education

**ASSOCIATIONS LOCALES :**  
ADMIR, FEMMES SOLIDAIRES,  
FAMILLES RURALES, SECOURS POPULAIRE,  
CHANTIER FORMATION INSERTION  
ont un représentant au C.A.

**GENERATION MOUVEMENT,**  
**JARDINS FAMILIAUX,**  
ont une place au C.A. non occupée

**CONSEIL DEPARTEMENTAL :**

- Convention de mise à disposition de locaux et de partenariats.
- Financement sur appels à projets.

**D.D.C.S. :**

- Financement sur appels à projets.

**CHANTIER FORMATION INSERTION :**

- Mise à disposition de personnels sur la base d'une convention.
- Une convention de partenariat autour de l'insertion et de l'emploi.

**EDUCATION NATIONALE :**  
COLLEGE

- Convention de partenariat d'actions.

**LES FRANCAIS :**

- Adhère et siège au comité directeur.

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE**  
**DES CENTRES SOCIAUX :**

- Adhère et siège au conseil d'administration.

**Dynamique partenariale autour du pilotage (direction, accueil de la structure)**

**Centre d'Animation Sociale**

**PILOTAGE**

**DIRECTION**

**ACCUEIL**

**Partenariat autour du Pilotage**

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**  
RESPONSABLE DE TERRITOIRE PAYS DU MANS  
AGENT DE DEVELOPPEMENT PAYS DU MANS

- Temps de travail sur la mise en œuvre des agréments Animation Globale et Coordination et Animation Collective Familles.
- Suivi du Projet Social.
- Suivi du conventionnement PSO.
- Suivi du contrat Enfance/Jeunesse.

**CAF + COMMUNES D'YVRE L'EVEQUE,**  
DE SARGE LES LE MANS  
DE CHAMPAGNE :

- Participation au comité de pilotage RAMPE.

**SERVICES MUNICIPAUX :**  
SECRETAIRE GENERALE DES SERVICES  
RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES  
RESPONSABLE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE

- Gestion entretien des locaux.
- Formalisation des conventionnements.
- Suivi du contrat Enfance/Jeunesse.
- Pilotage de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

**EDUCATION NATIONALE :**  
COLLEGE

- Siège au conseil d'administration du collège.

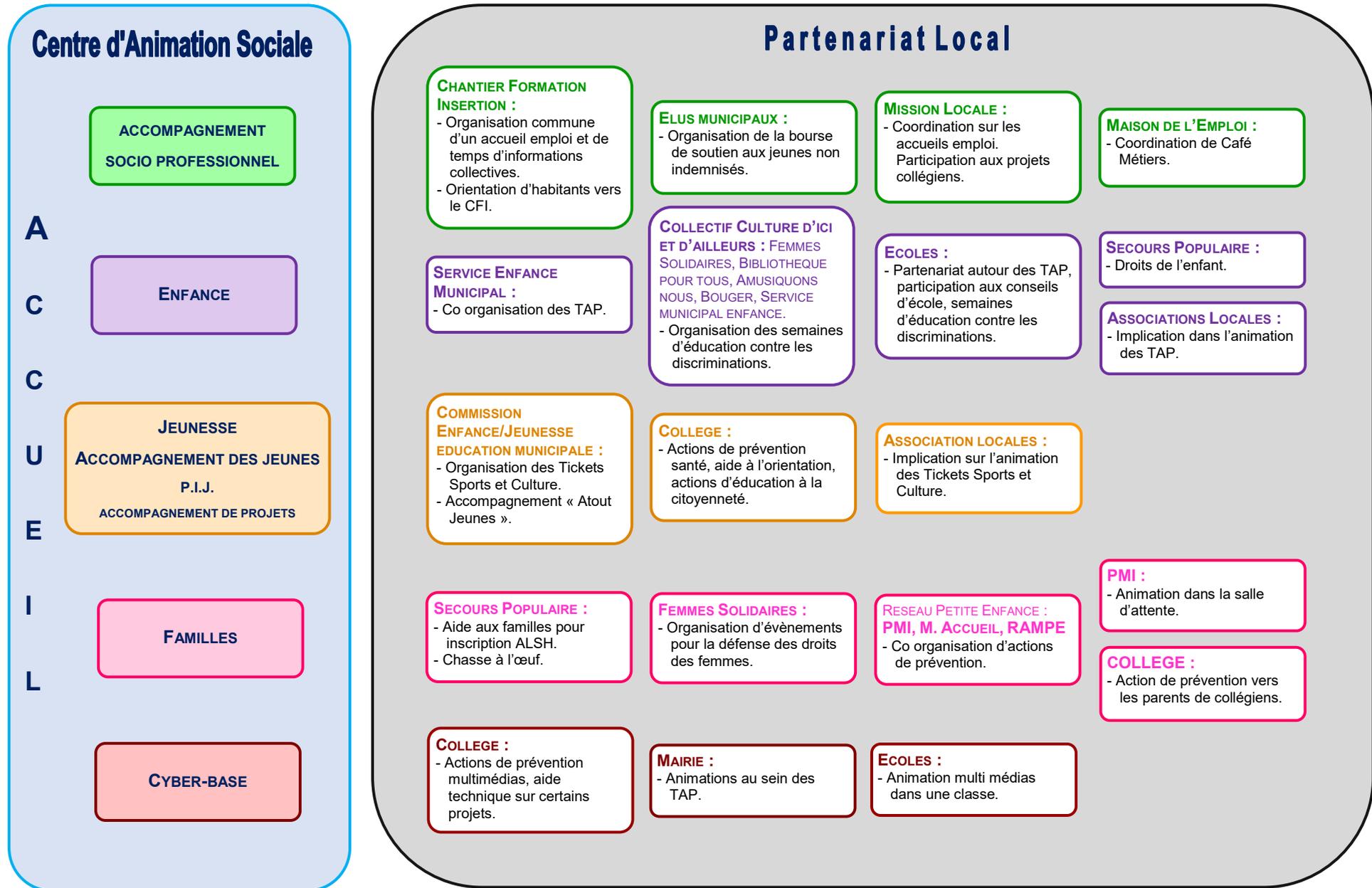
**LES FRANCAIS :**

- Adhère et siège au comité directeur.

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE**  
DES CENTRES SOCIAUX :

- Adhère et siège au conseil d'administration.

## Dynamique partenariale locale autour des secteurs d'activités



## II PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE LA DEMARCHE - EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT - ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX

*La commission Projet Social réunie le 21 mai 2015 a impulsé la démarche, elle a souhaité donner une dimension participative à la méthodologie à adopter, le Conseil d'Administration réuni le 21 juin 2015 a validé l'approche.*

### ① METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'EVALUATION

Afin d'obtenir une évaluation des objectifs du Projet Social finissant la plus complète possible, nous avons choisi d'organiser des groupes de travail par fonction. Quatre groupes de travail ont été retenus.

#### **Trois groupes de professionnels :**

- ♦ Un groupe de travail animateurs, animé par le coordinateur,
- ♦ Un groupe de travail personnel administratif, animée par la directrice,
- ♦ Un groupe direction.

**Et le Conseil d'administration animé par la directrice.**

Ce travail a consisté à rassembler sous chaque objectif les actions conduites, à les évaluer à l'aide des bilans qualitatifs annuels et des requêtes quantitatives sur le logiciel AIGA. Cette phase de travail alimente le diagnostic.

### ② METHODOLOGIE D'ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX

**La commission Projet Social a établi un cahier des charges :**

- ♦ La réactualisation des données statistiques du territoire,
- ♦ Construction de deux guides d'entretien, l'un en direction des personnes ressources, l'autre à l'adresse des habitants adhérents,
- ♦ Recensement des partenaires et des personnes ressources à rencontrer,
- ♦ Echantillonnage des habitants en fonction de critères établis à cette occasion (ancienneté de résidence dans la commune, composition des ménages (nombre de membres, âges des adultes, des enfants et des jeunes...)),
- ♦ Constitution de binômes (animateurs/administrateurs), pour aller à la rencontre des personnes identifiées,
- ♦ Rencontre des partenaires et personnes ressources d'octobre 2015 à février 2016 (31 personnes rencontrées),
- ♦ Rencontres des habitants et familles de février 2015 à avril 2016 (12 ménages rencontrés, soit 13 personnes et 9 adolescents de 15 à 19 ans)<sup>5</sup>.
- ♦ Rédaction d'une synthèse de l'état des lieux partagé, remise aux salariés et aux administrateurs (avril 2016).

<sup>5</sup> Plusieurs membres d'un même ménage ont pu être interviewés.

### III EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT (2013 - 2016)

#### ① PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DES MUTATIONS URBAINES SUR L'EVOLUTION SOCIOLOGIQUE DES FAMILLES ET LEUR MODE D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE

##### AXE N°1 : ADAPTER NOS ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

*Objectifs : Rencontrer et pouvoir échanger avec les parents sur un temps convivial,  
Permettre aux parents et enfants de partager un temps en ALSH,  
Faire découvrir les animations proposées aux enfants.  
Faire découvrir les animations aux parents.*

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables																																	
<p><b>Organisation de goûters et veillées thématiques pour les parents au Centre de Loisirs enfance depuis juillet 2013.</b></p> <p>Ces temps conviviaux sont organisés une fois à chaque période de petites vacances et chaque semaine d'accueil en juillet et en août.</p> <p><b>Sollicitation de parents pour accompagner les sorties ALSH notamment lors de sorties piscine. L'investissement des parents est plus réel aux petites vacances scolaires que l'été.</b></p> <p>L'été, l'ALSH répond avant tout à un besoin de mode de garde, de ce fait ce sont des bénévoles (surtout des anciens animateurs ou des grands frères et sœurs d'enfants) qui prennent le relais.</p>	<p>Les parents se mobilisent sur ces temps qu'ils trouvent très conviviaux.</p> <p>Les goûters ont lieu en fin de journée ALSH, les veillées thématiques (boum, jeux de rôle, jeux de société, spectacle, casino...) ont lieu à partir de 18h00, les parents doivent donc revenir en famille. Ces soirées se terminent par le partage d'un pique-nique.</p> <p>Les temps d'accueil matin et soir étant très rapides, ces soirées favorisent l'échange.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Soirées ALSH Vacances Eté</th> <th colspan="2">Soirées Petites Vacances</th> </tr> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Nombre de</th> <th rowspan="2"></th> <th>Nombre de</th> </tr> <tr> <th>Veillées</th> <th>Goûters</th> <th>Goûters</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>2013</b></td> <td>3</td> <td>4</td> <td>2013</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td><b>2014</b></td> <td>2</td> <td>4</td> <td>2014</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td><b>2015</b></td> <td>3</td> <td>3</td> <td>2015</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td><b>2016</b></td> <td>3</td> <td>4</td> <td>2016</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au moins ¼ des parents des enfants accueillis est présent à chaque fois.</p>	Soirées ALSH Vacances Eté			Soirées Petites Vacances			Nombre de			Nombre de	Veillées	Goûters	Goûters	<b>2013</b>	3	4	2013	2	<b>2014</b>	2	4	2014	4	<b>2015</b>	3	3	2015	4	<b>2016</b>	3	4	2016	2	
Soirées ALSH Vacances Eté			Soirées Petites Vacances																																
	Nombre de			Nombre de																															
	Veillées	Goûters		Goûters																															
<b>2013</b>	3	4	2013	2																															
<b>2014</b>	2	4	2014	4																															
<b>2015</b>	3	3	2015	4																															
<b>2016</b>	3	4	2016	2																															

**Objectifs : Informer les parents sur l'organisation des ALSH, les modalités d'inscription, Entendre leurs questionnements, inquiétudes, propositions.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables																																								
<p><b>Réunions Parents ALSH et séjours enfance et jeunesse.</b></p>	<p>Ces réunions permettent aux directeurs de présenter le projet pédagogique de l'ALSH, elles sont réalisées en amont des périodes d'inscriptions. Les parents qui ont inscrit des enfants et des jeunes en camp sont invités ensuite à une réunion spécifique qui leur donne la possibilité de s'impliquer dans l'organisation des séjours.</p> <p><b>Une réunion organisée chaque année en amont des ALSH et des séjours enfance.</b></p> <table border="1" data-bbox="696 539 1563 719"> <thead> <tr> <th>Réunions ALSH</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Familles présentes</td> <td>42</td> <td>40</td> <td>38</td> <td>45</td> </tr> <tr> <td>Familles accueillies<sup>6</sup></td> <td>131</td> <td>127</td> <td>117</td> <td>130 en cours</td> </tr> <tr> <td>Réunions Séjours 6-12 ans</td> <td>25</td> <td>23</td> <td>20</td> <td>23</td> </tr> <tr> <td>Familles accueillies</td> <td>65</td> <td>72</td> <td>64</td> <td>60</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Une réunion organisée chaque année en amont des séjours adolescents</b></p> <table border="1" data-bbox="696 839 1402 946"> <thead> <tr> <th>Réunions séjours jeunes</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Familles présentes</td> <td>12</td> <td>14</td> <td>12</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Familles accueillies</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le nombre de familles présentes aux réunions d'informations et de préparation aux séjours adolescents décroît, un adolescent peut partir plusieurs années de suite, les parents connaissent l'organisation, les animateurs, le principe, ils reçoivent par mail les informations nécessaires à la préparation du séjour.</p> <p>Pour autant, les familles ne se désintéressent pas des projets jeunes. Elles font en sorte de rendre disponible leur enfant sur les temps de construction des projets, les mercredis après-midi, et lors des opérations de recherche de financements. Les parents activent leur réseau personnel et professionnel pour soutenir le projet de leur enfant. Ils peuvent prêter du matériel, parfois participer à son acheminement sur les lieux du séjour.</p>	Réunions ALSH	2013	2014	2015	2016	Familles présentes	42	40	38	45	Familles accueillies <sup>6</sup>	131	127	117	130 en cours	Réunions Séjours 6-12 ans	25	23	20	23	Familles accueillies	65	72	64	60	Réunions séjours jeunes	2013	2014	2015	2016	Familles présentes	12	14	12	6	Familles accueillies	14	14	14	12	<p>Lors de ces rencontres et régulièrement dans les accueils, les parents font état de leurs difficultés à « jongler » avec leurs horaires de travail et les horaires des accueils de loisirs. Nous devons tenir compte de cette problématique qui est loin d'être à la marge, du fait de la double activité professionnelle dans les couples. L'ALSH est un mode de garde indispensable pour les familles.</p> <p>Nous avons la confirmation grâce au diagnostic réalisé auprès des familles et des jeunes qu'il faut revoir nos modalités d'accueil des jeunes de 15 ans et plus. Pour continuer à mobiliser les jeunes et leurs parents il faut faire preuve d'inventivité.</p>
Réunions ALSH	2013	2014	2015	2016																																						
Familles présentes	42	40	38	45																																						
Familles accueillies <sup>6</sup>	131	127	117	130 en cours																																						
Réunions Séjours 6-12 ans	25	23	20	23																																						
Familles accueillies	65	72	64	60																																						
Réunions séjours jeunes	2013	2014	2015	2016																																						
Familles présentes	12	14	12	6																																						
Familles accueillies	14	14	14	12																																						

<sup>6</sup> Nombre total de familles ayant inscrites leurs enfants sur la période

**Objectif : Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Organisation d'actions de prévention et d'information à destination des parents.</b></p> <p><u>-Actions développées :</u></p> <p><b>2014</b>  <b>« Les usages d'internet, ses enjeux, ses limites et ses dangers »</b> en direction des collégiens et de leurs familles</p> <p><b>2015</b>  <b>1) « Bien manger pour bien grandir »</b> en direction des publics crèche, RAM, école maternelle, des parents.  <b>2) Conférence « Bien vivre ensemble-luttons contre le harcèlement »</b> en direction des collégiens et de leurs familles.            En amont, des actions ont été conduites en direction des élèves de 6<sup>ème</sup> avec l'animatrice multimédia du CAS/JCL, l'infirmière du collège et la MAE.            -Discussions débats et réalisation d'affiches avec les élèves de 5<sup>ème</sup>            -Réalisation d'un clip vidéo sur le cyber harcèlement et la pression du groupe, avec, en plus des intervenants désignés ci-dessus, les enseignants en EPS.</p>	<p>-Le choix des thèmes s'appuie sur nos constats de terrain et sur le partage de l'expertise de notre réseau local : réseau petite enfance, écoles, collège, service enfance jeunesse municipal.            L'information sur les actions conduites dans le cadre des établissements scolaires est relayée par l'association des parents d'élèves, cela ne suffit pas toujours pour mobiliser les parents.            Il est important en fonction des thématiques abordées de bien cibler le lieu de l'action, il faut choisir le lieu le plus neutre possible.            Depuis que le mercredi matin est un temps scolaire il est plus difficile d'organiser des actions le mardi soir.</p> <p><b>2014 :</b> toutes les classes de 4<sup>ème</sup>, soit 90 élèves et 20 parents</p> <p><b>2015 :</b>  <b>1)</b> 75 enfants de l'école maternelle/10 familles RAM/Crèche  <b>2)</b> Soirée en direction des adultes 10 professionnels (enseignants, animateurs), 10 parents.            106 élèves de 6<sup>ème</sup>            92 élèves de 5<sup>ème</sup></p>	<p>Les difficultés à faire « se déplacer » les parents sur ces temps doivent nous faire réfléchir au développement d'actions « hors les murs » dans les lieux où les familles se déplacent.</p>

**Objectifs : Permettre aux parents de vivre un temps de loisirs de proximité en famille, avec le soutien de professionnels si nécessaire, Rencontrer des professionnels de l'animation autour d'une activité, Accompagner les familles à la formulation d'un projet de départ en vacances jusqu'à son aboutissement.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Proposer des temps de loisirs Parents/Enfants :</b></p> <p><b>Ateliers parents/enfants</b>            Matinée jeux de sociétés            Initiation à la magie            Chasse à l'œuf            Atelier bidouille électrique</p> <p><b>Sorties familiales</b>            Festimioches            Cirque            Pornic</p> <p><b>Activités ados/parents</b>            Les parents s'impliquent dans les projets jeunes            Descente de l'Huisne en kayak</p> <p><b>Vacances familiales</b>            L'animateur famille organise des permanences qui sont peu fréquentées, il organise chaque année une information auprès des salariés en insertion du Chantier Formation Insertion.            En 2016, le CAS/JCL est devenu partenaire du dispositif ANCV, dispositif basé sur la redistribution aux familles à faibles revenus, de chèques vacances non utilisés par les bénéficiaires, par le biais d'une structure telle qu'un centre social.</p>	<p>4 ateliers parents/enfants lancés en 2015 ont accueillis 25 ,13,80 et 12 participants.            En général un enfant est accompagné d'un parent</p> <p>3 sorties familiales entre 2013 et 2015 ont accueillis 27 ,31 et 6 participants.            En 2016, les sorties proposées aux familles n'ont pas remporté de succès : (soirs d'été programmation au Mans, sortie patinoire) même si elles avaient été choisies par les familles.</p> <p>8 « innov' jeunes » ont été déposées sur les 4 années du projet social.            4 familles soit 5 adultes et 6 enfants ont participé à la sortie kayak en 2016, organisée par l'animateur et les jeunes du groupe « Nature et Découverte ».</p> <p>En 2013, 3 familles ont bénéficié de l'accompagnement dont 2 mono-parents. Les familles partent en séjour dans des lieux labélisés Vacaf.            En 2016, 3 familles dont 2 mono parents ont formulé une demande, leurs projets n'ont pas abouti à cause d'une reprise d'activité ou d'un changement d'activité professionnelle du parent.</p>	<p>Tous ces temps de loisirs parents/enfants doivent davantage s'inscrire dans une dynamique de projet.            Pour exemple la descente de l'Huisne en kayak a été proposée et organisée avec les jeunes lauréats d'un « innov' jeunes » et leurs familles.            Nous sommes, peut-être, prêts pour proposer un « innov' famille ».</p> <p>Le CAS/JCL souhaite continuer à proposer cette action. Pour mieux cibler les familles, il doit travailler très tôt dans l'année avec son réseau partenarial pour toucher un potentiel de familles plus important.</p> <p>Depuis 2016, le CCAS de la commune propose des séjours seniors, nous devons nous rapprocher des élus qui pilotent cette action pour réfléchir à une mutualisation de pratiques, de projets.</p>

**Objectifs : Favoriser la rencontre et le lien social à travers des activités qui répondent aux envies exprimées par les habitants, Encourager l'échange de savoirs entre les participants et l'implication dans l'animation locale, Favoriser les relations intergénérationnelles, Proposer au sein du CAS/JCL une activité culturelle complémentaire à l'offre communale, répondre à un projet des adhérents, offrir aux habitants une programmation culturelle, Réduire la fracture numérique, rendre accessible l'usage de l'informatique au plus grand nombre, pour que chacun devienne autonome dans ses démarches au quotidien.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables										
<p><b>Les accueils en direction du public adulte :</b></p> <p><b>Loisirs créatifs</b>            En 2012/2013, le recrutement d'une stagiaire BPJEPS a permis de relancer ce temps d'animation et de rencontre. Elle a ainsi développé les loisirs créatifs. Le projet du stage reposait sur l'implication et le partage des participants. Au départ de la stagiaire, 2 personnes issues du groupe se sont proposées pour continuer à animer ce temps.            Depuis octobre 2015, une maman propose à des enfants un atelier bricolage bois. L'animateur famille en est le référent, et accompagne les bénévoles.</p> <p><b>Atelier Théâtre</b>            L'atelier théâtre existe depuis 7 ans, c'est une activité qui accueille un public multi générationnel, issu de toutes les catégories socio professionnelles, qui sait également intégrer des personnes en situation de handicap.            Le groupe est en capacité chaque année d'accueillir de nouveaux participants et d'offrir aux habitants en moyenne 3 représentations de leurs travaux dans</p>	<p><b>Loisirs créatifs/atelier couture/atelier bricolage pour enfants</b>            2012/2013 → 37 participants            2013/2014 → 13 participants            2014/2015 → 15 participants            2015/2016 → 19 adultes et 11 enfants</p> <p><b>Atelier Théâtre</b></p> <table border="1" data-bbox="696 1187 1167 1366"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de participants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>2012-2013</b></td> <td>11</td> </tr> <tr> <td><b>2013-2014</b></td> <td>12</td> </tr> <tr> <td><b>2014-2015</b></td> <td>14</td> </tr> <tr> <td><b>2015-2016</b></td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de participants	<b>2012-2013</b>	11	<b>2013-2014</b>	12	<b>2014-2015</b>	14	<b>2015-2016</b>	10	<p>Il faudrait envisager de proposer ce temps un autre jour que le mercredi pour permettre à des mamans en congé parental d'y participer.</p> <p>Lors du dernier bilan annuel, les participants parents ont réitéré le souhait que leurs enfants puissent faire du théâtre. Un séjour théâtre était déjà proposé en juillet 2016. L'idée est également de proposer cette activité dans le cadre des TAP, mais l'organisation actuelle (3/4 h/jour) rend ce projet difficile.</p>
	Nombre de participants											
<b>2012-2013</b>	11											
<b>2013-2014</b>	12											
<b>2014-2015</b>	14											
<b>2015-2016</b>	10											

l'année (improvisations, mise en scène d'œuvres...), les jeunes porteurs de projets aident à l'installation de la salle de spectacle. En contrepartie ils peuvent devant le public présenter leurs projets et réunir les fonds nécessaires à leurs aboutissements.

### **Cyber-base**

La Cyber-base est un outil utilisé dans tous les secteurs d'activités du CAS/JCL

En direction du public son rôle est de rendre accessible les outils informatiques et multi médias, en proposant des ateliers d'apprentissage à son usage. Dans cette partie, nous présentons les ateliers d'apprentissage de base qui se réfèrent à un besoin quotidien.

Les participants sont répartis en 3 groupes grands débutants, débutants et intermédiaires.

Pour les personnes plus aguerries les ateliers reposent sur des thématiques qu'elles ont choisies.

Les participants inscrits sur ces ateliers sont âgés de 18 à 90 ans.

### **Cyber-base**

	<b>Nombre de participants</b>
<b>2012-2013</b>	41
<b>2013-2014</b>	40
<b>2014-2015</b>	44
<b>2015-2016</b>	37

Les ateliers de la Cyber-base déclinés sous cet objectif, en relation avec le profil des participants qui les fréquentent, sont plutôt vécus comme un temps de loisirs et de convivialité.

**Objectifs : Favoriser la relation parent/enfant par le biais du jeu et de la lecture,  
 Créer un climat de confiance,  
 Développer les compétences de l'enfant,  
 Favoriser la socialisation des enfants,  
 Favoriser les échanges entre parents,  
 Permettre aux familles accompagnées de plusieurs enfants d'être épaulées pendant ce temps d'attente,  
 Faire connaître le CAS/JCL aux familles,  
 Recenser les besoins des familles en particulier en modes de garde.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Animation de la salle d'attente PMI</b>            Une activité qui a débuté en septembre 2014 suite à un constat des professionnels. Le temps d'attente n'est pas utilisé par certains parents pour jouer avec les enfants alors même que des jouets et jeux sont à leur disposition. Certaines mères ont du mal à se séparer de leurs enfants, à se rendre disponibles pour la consultation quand elles sont accompagnées de plusieurs enfants. L'animateur loue des jeux à la ludothèque et encourage les parents et les enfants à les utiliser.</p>	<p>Ce temps est souvent la première rencontre des familles avec le CAS/JCL.</p> <p>L'animation a lieu tous les jeudis après- midi en période scolaire, à raison de 2 heures en moyenne 3 fois par mois.</p> <p>Sur 57 séances, l'animateur a rencontré 228 familles.</p> <p>Les familles rencontrées ne résident pas qu'à Champagné, mais dans les communes environnantes : Fatines, St Mars La Brière, St Corneille. Champagné est la seule commune qui propose une consultation avec un médecin sur un rayon de 20 km hors la ville du Mans.</p>	

**Objectifs : Proposer des temps de rencontre aux familles pour favoriser le lien social et l'implication citoyenne, Permettre aux habitants, aux associations, aux partenaires de découvrir l'outil radio et de communiquer sur leurs activités, leurs passions et leur actualité.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Co-organisation avec des associations locales de manifestations festives, éducatives et citoyennes en direction des familles</b></p> <p><b>Semaines d'éducation contre les discriminations</b> le CAS/JCL pilote le comité local « Culture d'ici et d'ailleurs » composé des associations suivantes : Amusiquons Nous, la Bibliothèque pour tous, Femmes Solidaires, le Secours Populaire.</p> <p><b>La semaine radio</b> se déroule pendant une semaine chaque année en mars, en partenariat avec Radio Francas. Les établissements scolaires, les associations locales, les élus, les secteurs d'activités du CAS/JCL, tous ces publics sont réunis autour d'un micro sous la coordination des professionnels du CAS/JCL. Les interviews dans la chronique « focus associations » sont réalisés par un bénévole. Parfois la semaine radio a lieu concomitamment aux semaines d'éducation.</p> <p><b>Droits de l'enfant.</b></p>	<p>Le partenariat avec les associations locales permet de rencontrer des familles qui ne fréquentent pas ou peu le CAS/JCL, chacun sollicite plus directement « son » public.</p> <p><b>En 2013</b> Semaines d'éducation contre le racisme/semaine radio : 312 enfants et 30 parents.</p> <p><b>En 2014</b> Semaines d'éducation contre les discriminations : 495 participants, rétrospective des 10 ans de « <b>culture d'ici et d'ailleurs</b> ».</p> <p><b>En 2015</b> Semaines d'éducation contre les discriminations : 250 enfants 100 parents.</p> <p><b>En 2016</b> Semaines d'éducation contre les discriminations : 250 enfants 100 parents.</p> <p><b>En 2013 et 2014</b>, un rallye dans Champagné sur la thématique des droits de l'enfant a été proposé aux enfants de l'ALSH en partenariat avec le Secours Populaire. En moyenne 40 enfants ont participé à chaque édition.</p>	

<p><b>Les Assemblées Générales</b> du CAS/JCL sont organisées le samedi après-midi, le rapport d'activités est présenté sous forme d'ateliers, ainsi les adhérents sont directement en lien avec les animateurs et bénévoles d'activités.</p> <p>Nous les organisons à la salle polyvalente de la commune par commodité (plus grand espace, plus de possibilités de stationnement).</p> <p>Depuis 2015, nous organisons une Assemblée Générale porte ouverte dans nos locaux. C'est l'occasion de faire découvrir à des habitants, la structure et de permettre à tous de mieux identifier l'identité associative du CAS/JCL.</p> <p>Cet évènement a lieu tous les ans en mars.</p>	<p><b>Fréquentation de l'Assemblée générale</b></p> <p>2013 → 69 participants dont 54 non membre du CA</p> <p>2014 → 75 participants dont 60 non membre du CA</p> <p>2015 → 88 participants dont 73 non membre du CA</p>	
---	--	--

**Objectifs : Rencontrer des familles pour leur présenter le CAS/JCL, sa place et ses missions,  
Participer aux réunions organisées par les écoles et le collège pour communiquer auprès des familles.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Rencontre des parents hors les murs</b></p> <p><u>Participation aux réunions de rentrée des écoles primaires :</u> La présence de l'animateur ou du coordinateur permet de rencontrer des familles que nous ne connaissons pas. Elles permettent de faire du lien entre les actions menées auprès des enfants et les parents et de présenter le CLAS.</p> <p><u>Portes ouvertes du collège chaque année en mars :</u> Les animateurs intervenants toute l'année au collège, tiennent un stand qui affiche une rétrospective des actions engagées au collège dans le cadre du partenariat. Leur présence permet de rencontrer de nouvelles familles.</p>	<p>L'animateur enfance/famille est présent à l'école Jacques Prévert (CP, CE1). Il y présente plus spécifiquement le CLAS et les mercredis loisirs devant en moyenne 50 parents.</p> <p>Le coordinateur référent familles est présent à l'école Louise Michel (CE2 à CM2). Il présente le CAS/JCL à travers les TAP, le CLAS et les ALSH devant en moyenne 50 parents.</p>	<p>Nous pouvons identifier d'autres espaces de rencontre avec les familles hors les murs, car comme nous avons pu le constater lors des entretiens avec les familles, certaines pensent que le CAS ne s'adresse pas à elles.</p>

**AXE N°2 : ACCUEIL ET SOUTIEN DES FAMILLES DANS L'ACCES A LEURS DROITS**

**Objectif : Faciliter l'accès à tous aux activités du CAS/JCL.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Mise en place d'une permanence d'inscription Tickets Sports et Culture le samedi matin en février 2014,</b>            Pour permettre aux parents qui travaillent de venir au CAS/JCL inscrire leurs adolescents.            La permanence est animée par une salariée chargée de l'accueil et un animateur jeunesse, elle a lieu une semaine avant le démarrage des petites vacances et deux semaines avant le démarrage des vacances d'été.</p>	<p>La mise en place de ce temps permet aux familles peu disponibles dans la semaine de mieux s'organiser pour les inscriptions aux activités jeunesse. L'année de création, en moyenne 9 familles ont utilisé cet accueil, en 2015 et 2016 la moyenne passe à 23 familles.</p> <p>Cette action ne répond pas complètement à la question de l'accès aux activités, particulièrement pour la tranche 15 ans et plus, les Tickets Sports s'adressent aux 11/18 ans.</p>	<p>Lors de cette permanence il y a de l'attente, que les salariés présents mettent à profit, pour écouter et échanger avec les parents autour d'un café.            Nous devons davantage exploiter ce temps en proposant des informations sur l'actualité du CAS/JCL, réaliser des expositions, voire des temps d'animation parents/enfants.            Travailler sur la prise en compte spécifique des plus de 15 ans dans l'organisation des activités jeunesse.            Réfléchir à l'organisation d'actions où les jeunes puissent réinvestir les compétences acquises dans l'élaboration d'un projet « innov' jeunes ». Pourquoi ne pas réaliser des échanges européens ?</p>

**Objectif : Permettre au plus grand nombre l'accès aux activités proposées par le CAS/JCL.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p>♦ <b>Mise en place d'une tarification au quotient familial plus étendue</b>            Depuis juillet 2014, nous avons élargi la tarification des ALSH enfance selon le quotient familial à 8 tarifs, pour répartir plus équitablement le prix de l'heure ALSH en fonction des revenus des familles.</p> <p>♦ Proposer 3 tarifs pour les activités jeunesse, jusqu'à l'été 2014. 2 tarifs existaient, non pas basés sur le niveau de ressources des familles mais sur le lieu de résidence du jeune (commune, hors commune).</p> <p>♦ Proposer 3 tarifs pour les sorties familiales, les activités loisirs créatifs.</p> <p>♦ Accepter plusieurs modes de paiement : Bon Temps Libre CAF/MSA, chèques ANCV, chèques collège, faciliter les paiements via les comités d'entreprises.</p> <p>♦ Mise en place de facilités de paiement : Pouvoir établir plusieurs chèques sur la période des vacances d'été et choisir la date d'encaissement.</p>	<p>Une progression des tarifs plus adaptée aux ressources des familles qui prend en compte la mixité sociale observée sur la commune.</p> <p>La question du coût des activités n'est pas le seul frein à l'inscription pour certaines familles. Certaines ont besoin d'accompagnement en amont pour aller vers l'inscription à une activité. Un échange entre les partenaires est alors nécessaire (Secours Populaire, travailleurs sociaux...).</p> <p>Le CAS/JCL accompagne les familles dans les démarches pour faire valoir leurs droits à une prise en charge pécuniaire des accueils enfance/jeunesse.</p> <p>Vérifications quantitatives de la répartition des participants par tranches de ressources. <sup>7 8</sup></p>	<p>Nous ne sollicitons pas d'aide auprès de la CAF pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap alors même que nous en accueillons. A l'ALSH enfance, l'organisation, le rythme, le taux d'encadrement permet une prise en charge adaptée de l'enfant. Quand l'enfant est en âge de fréquenter l'ALSH jeune, le fonctionnement ne permet pas la même intégration. Un travail auprès des familles et des établissements spécialisés doit être réalisé en amont. L'animateur et le référent famille travailleront à améliorer l'accueil de ces publics.</p>

<sup>7</sup> Annexe 3

<sup>8</sup> Annexe 4

**Objectifs : Permettre aux familles pour qui il est difficile d'inscrire leurs enfants sur une longue période, d'être soutenues financièrement, Soulager les parents pendant une longue période de vacances.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Soutien aux familles pour l'inscription à l'ALSH Eté et les séjours en partenariat avec le Secours Populaire.</b>            Les familles sont identifiées par le Secours Populaire ou par le CAS/JCL. Elles sont invitées à rencontrer l'animateur famille pour déterminer le projet de la famille sur la période des vacances d'été.</p>	<p>2013 → 11 familles            2014 → 4 familles aidées dont 2 déjà aidées en 2013            2015 → 4 familles aidées dont 1 déjà aidée en 2013 et 2014            2016 → 4 familles aidées dont 1 déjà aidée en 2013 et 1 en 2014</p> <p>Le partenariat Secours Populaire-CAS/JCL permet de pouvoir soutenir des familles connues par ces 2 associations.            Il nous est difficile d'être en lien avec d'autres familles qui pourraient avoir besoin de cette aide.</p>	<p>L'amélioration du travail en réseau entre les acteurs de la solidarité sociale sur le territoire pourraient faciliter la mise en relation avec des familles potentiellement demandeuses.</p>

**Objectif : Proposer un temps d'accueil pour répondre aux besoins et demandes des familles.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Organisation d'une permanence Famille</b></p>	<p>Une permanence très peu fréquentée, les familles expriment leurs besoins, demandes, via l'accueil ou auprès des animateurs lors des différents temps de rencontre. L'accompagnement des familles se fait par prise de rendez-vous.</p>	<p>Le fonctionnement en permanence ne répond pas aux disponibilités des familles            Les demandes exprimées à l'accueil et à travers les temps d'échange, nécessitent une meilleure coordination interne pour pouvoir être traitées.</p>

**Objectif : Accompagner les jeunes et leurs familles dans les démarches d'orientation, d'accès à la santé, au logement, à la recherche d'emploi.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables																																								
<p><b>Les accueils d'accompagnement</b></p> <p><b>ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL</b></p> <p><b>Accueil individualisé</b> destiné aux demandeurs d'emploi : 2 heures le lundi après-midi.</p> <p><b>Accueil collectif</b> d'aide à la recherche d'emploi : 2 heures le mardi après-midi. Organisation d'informations collectives thématiques (rencontres avec des employeurs, cafés métier, information sur la formation professionnelle...).</p>	<p>Ces actions offrent un soutien aux familles dans les démarches à mener auprès de leurs enfants, répondent aux problématiques d'insertion professionnelle des parents : s'inscrire à Pôle Emploi, candidater à une offre, rédiger un CV et une lettre de motivation. Elles font aussi le lien avec les permanences de la Mission Locale et de la Maison de l'Emploi.</p> <table border="1" data-bbox="696 555 1317 727"> <thead> <tr> <th>Accueil emploi</th> <th>Individuel</th> <th>Collectif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>2013</b></td> <td>36</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td><b>2014</b></td> <td>60</td> <td>41</td> </tr> <tr> <td><b>2015</b></td> <td>82</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td><b>2016</b> (de janvier à juin)</td> <td>28</td> <td>31</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="696 799 1561 1177"> <thead> <tr> <th>Informations Collectives</th> <th>Thématiques</th> <th>Nombre de Participants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3"><b>2013</b></td> <td>-Métiers de l'industrie</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>-Service à la personne</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>-Valoriser ses compétences</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td rowspan="2"><b>2014</b></td> <td>-métiers de la restauration</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>-La formation continue</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td rowspan="2"><b>2015</b></td> <td>-Métiers de la logistique</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>-Métiers de la restauration</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td rowspan="2"><b>2016</b></td> <td>-Job Dating Services à la personne avec l'ADMR</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>-Les métiers de l'agroalimentaire avec Bordeaux Chesnel</td> <td>41</td> </tr> </tbody> </table>	Accueil emploi	Individuel	Collectif	<b>2013</b>	36	18	<b>2014</b>	60	41	<b>2015</b>	82	59	<b>2016</b> (de janvier à juin)	28	31	Informations Collectives	Thématiques	Nombre de Participants	<b>2013</b>	-Métiers de l'industrie	18	-Service à la personne	38	-Valoriser ses compétences	10	<b>2014</b>	-métiers de la restauration	25	-La formation continue	25	<b>2015</b>	-Métiers de la logistique	29	-Métiers de la restauration	35	<b>2016</b>	-Job Dating Services à la personne avec l'ADMR	28	-Les métiers de l'agroalimentaire avec Bordeaux Chesnel	41	
Accueil emploi	Individuel	Collectif																																								
<b>2013</b>	36	18																																								
<b>2014</b>	60	41																																								
<b>2015</b>	82	59																																								
<b>2016</b> (de janvier à juin)	28	31																																								
Informations Collectives	Thématiques	Nombre de Participants																																								
<b>2013</b>	-Métiers de l'industrie	18																																								
	-Service à la personne	38																																								
	-Valoriser ses compétences	10																																								
<b>2014</b>	-métiers de la restauration	25																																								
	-La formation continue	25																																								
<b>2015</b>	-Métiers de la logistique	29																																								
	-Métiers de la restauration	35																																								
<b>2016</b>	-Job Dating Services à la personne avec l'ADMR	28																																								
	-Les métiers de l'agroalimentaire avec Bordeaux Chesnel	41																																								

**POINT INFORMATION JEUNESSE**

**Permanence d'écoute et d'information hebdomadaire** le mercredi après-midi, ateliers collectifs thématiques (jobs d'été, mobilité, santé, loisirs...)

**Actions de prévention et d'information au collège** (ateliers découverte du PIJ avec les classes de 4<sup>ème</sup>, techniques de recherche de stages, rencontres et visites d'entreprises locales, actions de prévention santé).

Lors des entretiens familles, un parent a exprimé ne pas avoir identifié tout le travail mené par le CAS/JCL auprès de sa fille. En effet dans les actions conduites en partenariat avec le collège, le CAS/JCL est moins identifié par les familles.

	Permanences	Jobs d'été	Accompagnement de projets	
			Nbre proj	Nbre participants
<b>2013</b>	58	10	2	31
<b>2014</b>	54	17	3	25
<b>2015</b>	74	12	5	57
<b>2016</b> (janv à juin)	40		2	17

	Ateliers	Nombre d'élèves
<b>2012/2013</b>	- Découverte du PIJ - Rencontre d'entreprises locales - Semaines d'éducation contre les discriminations	75 4 <sup>ème</sup> 75 3 <sup>ème</sup> 90 5 <sup>ème</sup>
<b>2013/2014</b>	- Découverte du PIJ - Rencontres d'entreprises locales - Rallye découverte - Technique de recherche de stages - Semaines d'éducation contre les discriminations	90 4 <sup>ème</sup> 90 4 <sup>ème</sup> 90 4 <sup>ème</sup> 90 4 <sup>ème</sup>
<b>2014/2015</b>	- Découverte du PIJ - Technique de recherche de stages - Carrefour métiers - Prévention des risques auditifs - Semaines d'éducation contre les discriminations	90 4 <sup>ème</sup> 90 4 <sup>ème</sup> 163 4 <sup>ème/3ème</sup> 40 6 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> 50 5 <sup>ème</sup>
<b>2015/2016</b>	- Découverte du PIJ et du CAS - Technique de recherche de stages - Rallye découverte et prévention - Prévention tabac/cannabis - Semaines d'éducation contre les discriminations	90 4 <sup>ème</sup> 90 4 <sup>ème</sup> 90 4 <sup>ème</sup> 40 de la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> 90 5 <sup>ème</sup>

Un travail pour faire le lien entre le travail d'accompagnement mené auprès des adolescents et leurs parents peut être envisagé dans un souci d'accompagnement à la fonction parentale.

**Objectif : Informer et orienter les familles.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<b>L'accueil et les accueils du CAS/JCL, des liens quotidiens avec les familles<sup>9</sup></b>	<p>Une fiche mensuelle est tenue pour mesurer la fréquentation du lieu « accueil » qui nous permet d'identifier qu'en moyenne nous y recevons 250 personnes.</p> <p>Ce lieu est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 en période scolaire, en période de vacances scolaires la fermeture de fin d'après-midi est à 17h30. La directrice et le référent famille peuvent se tenir à disposition des familles à d'autres horaires sur rendez-vous.</p> <p>Nous essayons de rendre chaque temps et lieu d'accueil conviviaux et adaptés pour favoriser une bonne communication avec les familles et habitants. Ainsi, nous avons créé en 2016 un espace enfants (mobilier, jeux adaptés aux petits) pour que les parents puissent être plus sereins dans la réalisation de leurs démarches.</p>	<p>Le travail d'élaboration d'un projet accueil amorcé en 2016 avec les salariés devra être poursuivi sur la période du prochain Projet Social.</p>

<sup>9</sup> Il faut comprendre « accueil » au sens large, au-delà de l'espace accueil du CAS et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, toutes les activités dispensent un accueil.

**Objectif : Permettre et faciliter l'accès aux services en ligne pour les familles et les habitants.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables																																																					
<p><b>L'évolution de L'accueil du CAS/JCL au regard des évolutions technologiques</b></p> <p><i>Mise en place en AVRIL 2016 d'une borne d'accès aux services dématérialisés</i> de la CAF, accompagnement à la déclaration de ressources pour la prime d'activité et des autres services publics, en lien avec l'existence dans le CAS/JCL d'une Cyber-base.</p> <p><b>Les Actions d'accompagnement à l'utilisation de l'outil multimédia</b> (autour de l'emploi et de l'utilisation des sites des services publics) ont été renforcées et doivent l'être plus encore pour rendre les personnes autonomes quant à son utilisation.</p> <p><b>Aide ponctuelle à la saisie en ligne</b> des impôts sur le revenu</p> <p><b>La place de la Cyber-base, dans l'accompagnement socioprofessionnel</b> L'animatrice Cyber-base a participé aux accueils collectifs hebdomadaires de recherche d'emploi pour accompagner à l'usage des outils multimédias.</p> <p>Depuis 2015, mise en place d'atelier informatique et recherche d'emploi.</p>	<p>La question de la dématérialisation des services publics et les problèmes d'accès qui peuvent en découler est un problème de plus en plus présent.</p> <p><b>Utilisation du PC « services publics »</b></p> <table border="1" data-bbox="696 496 1561 1062"> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>Motifs de la consultation</th> <th>Motifs de l'utilisation du PC et d'une imprimante</th> <th>Nbre de Personnes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Avril</td> <td>-Déclaration prime d'activité</td> <td>Problème de connexion au domicile</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>-Notification Pole Emploi</td> <td>Besoin d'aide</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Mai</td> <td>- Déclaration prime d'activité</td> <td>Aucune autonomie</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>-Site Pôle emploi</td> <td>Pas de PC au domicile</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>-Site caisse de retraite</td> <td>Besoin d'une impression</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>-Actualisation d'un CV</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Juin</td> <td>-Site préfecture permis de conduire</td> <td>Autonome</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>-Attestation CAF</td> <td>Avec aide</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>-Inscription et actualisation Pôle Emploi</td> <td>Avec aide</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>-Déclaration prime d'activités</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Juillet</td> <td>Dossier bourses</td> <td>Autonome</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Atelier Cyber Emploi et nombre de participants</b></p> <table border="1" data-bbox="696 1166 1525 1406"> <thead> <tr> <th></th> <th>1 atelier « Utilisation d'un PC »</th> <th>1 atelier « Perfectionnement Word »</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2015</td> <td>4 personnes</td> <td>4 personnes</td> </tr> <tr> <td></td> <th colspan="2">2 ateliers « Utilisation d'un PC »</th> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>Le 1<sup>er</sup> : 2 personnes</td> <td>Le 2<sup>nd</sup> : 5 personnes</td> </tr> </tbody> </table>	Mois	Motifs de la consultation	Motifs de l'utilisation du PC et d'une imprimante	Nbre de Personnes	Avril	-Déclaration prime d'activité	Problème de connexion au domicile	1	-Notification Pole Emploi	Besoin d'aide	1	Mai	- Déclaration prime d'activité	Aucune autonomie	1	-Site Pôle emploi	Pas de PC au domicile	2	-Site caisse de retraite	Besoin d'une impression	1	-Actualisation d'un CV		1	Juin	-Site préfecture permis de conduire	Autonome	1	-Attestation CAF	Avec aide	1	-Inscription et actualisation Pôle Emploi	Avec aide	6	-Déclaration prime d'activités		1	Juillet	Dossier bourses	Autonome	2		1 atelier « Utilisation d'un PC »	1 atelier « Perfectionnement Word »	2015	4 personnes	4 personnes		2 ateliers « Utilisation d'un PC »		2016	Le 1 <sup>er</sup> : 2 personnes	Le 2 <sup>nd</sup> : 5 personnes	<p>Travailler sur la question de l'accès aux services publics en ligne en utilisant la « Cyber-base » comme un support pouvant répondre aux besoins identifiés.</p>
Mois	Motifs de la consultation	Motifs de l'utilisation du PC et d'une imprimante	Nbre de Personnes																																																				
Avril	-Déclaration prime d'activité	Problème de connexion au domicile	1																																																				
	-Notification Pole Emploi	Besoin d'aide	1																																																				
Mai	- Déclaration prime d'activité	Aucune autonomie	1																																																				
	-Site Pôle emploi	Pas de PC au domicile	2																																																				
	-Site caisse de retraite	Besoin d'une impression	1																																																				
	-Actualisation d'un CV		1																																																				
Juin	-Site préfecture permis de conduire	Autonome	1																																																				
	-Attestation CAF	Avec aide	1																																																				
	-Inscription et actualisation Pôle Emploi	Avec aide	6																																																				
	-Déclaration prime d'activités		1																																																				
Juillet	Dossier bourses	Autonome	2																																																				
	1 atelier « Utilisation d'un PC »	1 atelier « Perfectionnement Word »																																																					
2015	4 personnes	4 personnes																																																					
	2 ateliers « Utilisation d'un PC »																																																						
2016	Le 1 <sup>er</sup> : 2 personnes	Le 2 <sup>nd</sup> : 5 personnes																																																					

## ② INVESTIR LES ADHERENTS, LES FAMILLES ET LES HABITANTS DANS LA VIE ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE

**Objectifs :** *Mettre en cohérence des demandes et/ou des besoins exprimés par des habitants,  
Mettre en cohérence nos projets d'animation avec les volontés d'habitants de s'impliquer dans l'animation locale,  
Développer le bénévolat de terrain,  
L'adhésion au CAS/JCL se matérialise par un document à remplir, où outre connaître l'état civil et l'adresse des familles, il est demandé si des membres de la famille peuvent consacrer un peu de temps bénévole et si oui pour quelle action.*

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables																																								
<p><b>Proposer des activités animées par des habitants désireux de valoriser un savoir-faire, une compétence.</b></p> <p><b>Ateliers en direction d'un public enfant</b></p> <p><b>Atelier bricolage :</b> créé en octobre 2015 par une maman désireuse de partager sa passion.</p> <p><b>Aide aux devoirs CLAS :</b> depuis septembre 2014, une adhérente fréquentant la Cyber-base, au moment de son départ en retraite a souhaité s'investir.</p> <p><b>Atelier jardin :</b> le grand-père d'un enfant fréquentant l'ALSH a proposé son aide, le projet est conduit avec l'école des grands primaires.</p> <p><b>Jeunes animateurs bénévoles dans les ALSH et séjours :</b> ce sont des jeunes ayant eux-mêmes fréquentés les ALSH, Séjours et Tickets Sports et Culture. Ils ont la possibilité de se tester avant de s'engager dans la formation BAFA. Nous pouvons également permettre à un jeune nouvellement formé n'ayant pas trouvé de structure de valider un stage pratique.</p>	<p>Les bénévoles apportent une plus-value en termes de compétences qui n'existent pas parmi les professionnels.</p> <p>Ils soutiennent les activités.</p> <p>Cela permet à des adhérents de s'investir davantage dans le CAS/JCL et à terme pour certains, de se sentir prêt à entrer dans le Conseil d'Administration.</p> <table border="1" data-bbox="775 906 1485 1326"> <thead> <tr> <th>HEURES</th> <th>2013/2014</th> <th>2014/2015</th> <th>2015/2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Atelier bricolage</td> <td>pb</td> <td>32</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>CLAS</td> <td>pb</td> <td>96</td> <td>97.5</td> </tr> <tr> <td>Atelier jardin</td> <td>nq</td> <td>nq</td> <td>nq</td> </tr> <tr> <td>Jeunes bénévoles dans les ALSH et Séjours</td> <td>nq</td> <td>nq</td> <td>nq</td> </tr> <tr> <td>Loisirs créatifs</td> <td>172</td> <td>160</td> <td>192</td> </tr> <tr> <td>Animations multimédias</td> <td>nq</td> <td>nq</td> <td>nq</td> </tr> <tr> <td>Semaine Radio « Focus assos »</td> <td>pb</td> <td>15</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Atelier magie</td> <td>pb</td> <td>6</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Découverte des métiers</td> <td>pb</td> <td>pb</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>nq</b> : non quantifié <b>pb</b> : pas de bénévole investi dans l'année</p>	HEURES	2013/2014	2014/2015	2015/2016	Atelier bricolage	pb	32	28	CLAS	pb	96	97.5	Atelier jardin	nq	nq	nq	Jeunes bénévoles dans les ALSH et Séjours	nq	nq	nq	Loisirs créatifs	172	160	192	Animations multimédias	nq	nq	nq	Semaine Radio « Focus assos »	pb	15	15	Atelier magie	pb	6		Découverte des métiers	pb	pb	3	<p>Le travail des professionnels et des élus associatifs est d'encourager et d'accompagner les initiatives des habitants. C'est une préoccupation quotidienne si nous voulons entretenir la dynamique existante et pourvoir au remplacement de bénévoles qui souhaitent nous quitter.</p> <p>Les périodes d'évaluation quantitative mettent souvent en évidence les carences d'outils pour recueillir de manière pertinente et comparable d'une année à l'autre les éléments intéressants, nous devons en tenir compte et créer très vite les outils adéquats.</p>
HEURES	2013/2014	2014/2015	2015/2016																																							
Atelier bricolage	pb	32	28																																							
CLAS	pb	96	97.5																																							
Atelier jardin	nq	nq	nq																																							
Jeunes bénévoles dans les ALSH et Séjours	nq	nq	nq																																							
Loisirs créatifs	172	160	192																																							
Animations multimédias	nq	nq	nq																																							
Semaine Radio « Focus assos »	pb	15	15																																							
Atelier magie	pb	6																																								
Découverte des métiers	pb	pb	3																																							

**Loisirs créatifs** : relancés par une stagiaire BPJEPS, basés sur le partage de savoirs. Repris par une adhérente au moment de son départ en retraite, pour conserver des liens sociaux.

#### ***Ateliers multi générationnels***

**Animations multimédias** : des adhérents fréquentant la Cyber-base, s'investissent avec ou sans l'animatrice, dans le montage de films de séjours scolaires par exemple.

**Semaine radio** : un habitant fréquentant les accueils demandeurs d'emploi a proposé d'animer des séances d'interview, souhaitant nous faire profiter de son expérience acquise sur les ondes de radio Alpa. Nous lui confions depuis 2015 la plage « focus association » et les interviews des personnalités.

**Atelier magie** : un papa dont les enfants fréquentent l'ALSH a proposé de réaliser des séances de magie dans le cadre d'ateliers parents/enfants, pendant les temps d'attente inscription Tickets Sports et Culture et sur des créneaux en soirée en direction des jeunes.

**Intervention découverte des métiers** : des habitants et des professionnels de Champagné interviennent dans le cadre des Tickets Sports et Culture. Ils font découvrir leur métier aux jeunes.

**Objectif : Permettre aux jeunes de pouvoir s'inscrire dans des projets collectifs pour agir sur leurs envies et sur l'animation locale**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables										
<p><b>Accompagnement de projets de jeunes</b></p> <p><b>2013</b> Séjour pêche Web radio</p> <p><b>2014</b> Séjour Cévennes Jeux vidéo</p> <p><b>2015</b> Séjour Londres Séjour bord de Loire</p> <p><b>2016</b> Séjour nature et découverte Création d'une junior association</p> <p>Les projets sont toujours l'aboutissement d'une démarche de réalisation collective d'une idée, de démarches auprès de partenaires, de recherche de financements, d'actions d'autofinancement. Les jeunes doivent prévoir une restitution sous différentes formes auprès du public ciblé par l'action.</p>	<p>Les projets de jeunes sont toujours des espaces important d'implication dans la vie locale.</p> <p>Nous avons travaillé nos pratiques d'accompagnement afin de pouvoir donner plus d'espace de décision aux jeunes dans la menée de leurs projets.</p> <p><b>Les accompagnements de projets ont concerné</b></p> <table border="1" data-bbox="696 485 1041 667"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nbre de jeunes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>2013</b></td> <td>31</td> </tr> <tr> <td><b>2014</b></td> <td>25</td> </tr> <tr> <td><b>2015</b></td> <td>45</td> </tr> <tr> <td><b>2016</b></td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>		Nbre de jeunes	<b>2013</b>	31	<b>2014</b>	25	<b>2015</b>	45	<b>2016</b>	15	<p>Les élus ont été conquis par l'impact de cette action sur leur commune et ont souhaité en 2016, créer un dispositif « Atout jeunes », dont l'objectif est d'encourager et promouvoir la prise d'initiative et de responsabilité des jeunes. Favoriser l'exercice et l'apprentissage d'une citoyenneté active par notamment l'accompagnement, le soutien et l'aide à la réalisation de projets jeunes. Valoriser l'engagement citoyen des jeunes au service d'autrui. Le CAS/JCL est identifié comme l'accompagnateur référent.</p>
	Nbre de jeunes											
<b>2013</b>	31											
<b>2014</b>	25											
<b>2015</b>	45											
<b>2016</b>	15											

**Objectifs : Favoriser la rencontre entre les différents publics dans toutes les activités du CAS/JCL, Favoriser la rencontre intergénérationnelle.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Organisation d'actions qui mixent les publics du CAS/JCL</b>            Participation des jeunes porteurs de projets à l'accueil et l'aménagement des représentations de l'atelier théâtre depuis 2015.</p> <p>Participation des adhérents des loisirs créatifs aux semaines d'éducation contre les discriminations.</p> <p>Soirées « Jeux vidéo » tout public dans le cadre des Tickets Sports et Culture.</p>	<p>Nous essayons dès que possible d'introduire de l'intergénérationnel dans nos actions : c'est une préoccupation transversale.</p> <p>Nous avons identifié quelques activités emblématiques.</p> <p>En 2015 et 2016, 11 jeunes ont été présents lors des trois représentations de l'atelier théâtre.</p> <p>Les adhérents fréquentant les loisirs créatifs ont proposé de préparer et d'animer le goûter lors de la journée contre les discriminations organisée pour les enfants. Ils ont également accompagné des jeunes à confectionner des réalisations en loisirs créatifs dans le but de les vendre en autofinancement de projets.</p>	

**Objectif : Accompagner un collectif d'habitants dans la mise en œuvre d'un projet culturel.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables										
<p><b>L'atelier théâtre</b> qui fonctionne d'octobre à juin soit 31 séances sans les représentations.</p>	<table border="1" data-bbox="696 1082 1133 1262"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="864 1082 1133 1118">Nbre de participants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="696 1118 864 1155"><b>2012/2013</b></td> <td data-bbox="864 1118 1133 1155">11</td> </tr> <tr> <td data-bbox="696 1155 864 1192"><b>2013/2014</b></td> <td data-bbox="864 1155 1133 1192">12</td> </tr> <tr> <td data-bbox="696 1192 864 1228"><b>2014/2015</b></td> <td data-bbox="864 1192 1133 1228">14</td> </tr> <tr> <td data-bbox="696 1228 864 1265"><b>2015/2016</b></td> <td data-bbox="864 1228 1133 1265">10</td> </tr> </tbody> </table> <p>C'est un atelier qui est autonome dans son fonctionnement, qui accueille chaque année de nouveaux arrivants. Une des participantes est devenue une vice-présidente du CAS/JCL.</p>	Nbre de participants		<b>2012/2013</b>	11	<b>2013/2014</b>	12	<b>2014/2015</b>	14	<b>2015/2016</b>	10	
Nbre de participants												
<b>2012/2013</b>	11											
<b>2013/2014</b>	12											
<b>2014/2015</b>	14											
<b>2015/2016</b>	10											

**Objectif : Pouvoir faire venir de nouvelles forces pour faire vivre la gouvernance de la structure.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
L'arrivée de nouveaux administrateurs.	Le développement d'activités fréquentées plus spécialement par des adultes a permis aux professionnels de pouvoir amener des adhérents à devenir membres actifs dans les instances associatives. 5 nouveaux administrateurs ont été élus sur la période du projet social finissant dans le collège adhérent.	Nous devons inscrire cette dynamique dans notre fonctionnement quotidien, de manière à renouveler le CA, puis former les nouveaux élus à la gestion de projets et d'équipement. Pour ce faire, nous devons sensibiliser nos adhérents à la gestion associative du CAS/JCL, organiser des CA « pédagogiques » ouverts aux adhérents.

**Objectif : Présenter le CAS/JCL dans son statut associatif,**

**Présenter le CAS/JCL comme un espace d'accueil, d'expression et d'implication dans la vie locale.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables								
Un travail de communication sur notre statut associatif et sur l'implication au CAS/JCL à chaque Assemblée Générale.	<p>Fréquentation de l'Assemblée générale</p> <table border="1" data-bbox="696 1214 1346 1358"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="864 1214 1346 1251">Nombre de participants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="696 1251 864 1287">2014</td> <td data-bbox="864 1251 1346 1287">69 dont 54 non membres du CA</td> </tr> <tr> <td data-bbox="696 1287 864 1324">2015</td> <td data-bbox="864 1287 1346 1324">75 dont 60 non membres du CA</td> </tr> <tr> <td data-bbox="696 1324 864 1358">2016</td> <td data-bbox="864 1324 1346 1358">88 dont 73 non membres du CA</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre de participants		2014	69 dont 54 non membres du CA	2015	75 dont 60 non membres du CA	2016	88 dont 73 non membres du CA	Développer l'investissement des adhérents dans la préparation de l'AG au-delà des adhérents élus.
Nombre de participants										
2014	69 dont 54 non membres du CA									
2015	75 dont 60 non membres du CA									
2016	88 dont 73 non membres du CA									

**Objectif : Faire vivre la commission enfance/jeunesse naissante, au terme du précédent Projet Social.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<b>Créer et entretenir de nouvelles commissions.</b>	La stratégie annoncée n'a pas été mise en œuvre, la commission ne s'est plus réunie au-delà du travail mené sur les accueils de loisirs vacances en 2012.	Cette commission pourrait être renommée commission familles et être animée par le référent et l'animateur famille.

**Objectif : Permettre un renouvellement des membres du Conseil d'Administration plus fréquent.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<b>Travailler sur la réforme des statuts de l'association.</b>	Une réunion de bureau a été consacrée à un travail autour de l'évolution des statuts en novembre 2014. Aucune modification n'a été validée en AG extraordinaire à ce jour.	Clarifier la place des jeunes dans les instances de l'association. Engager un travail avec un conseiller DDCS.

**Objectif : Permettre d'identifier spécifiquement le but, les finalités, les orientations, les valeurs de l'association, à partir de l'histoire et de la raison d'être du CAS/JCL.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<b>Elaboration d'un projet associatif.</b>	Le travail sur le projet associatif n'a pas été mené.	Nécessité de pouvoir expliquer pourquoi un centre social à Champagné (contexte municipal mouvant, nouveaux élus, travail de la CAF sur la redéfinition des territoires, fédérer des élus associatifs et des professionnels).

### ③ DEVELOPPER L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE LOCAL

**Objectifs : Pouvoir échanger avec les élus municipaux sur nos actions et leurs évaluations.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Identification d'interlocuteur Mairie</b>  <b>Identification des interlocuteurs Mairie et CAS/JCL en fonction des problématiques à traiter.</b></p> <p>La mise en place d'une commission Enfance Jeunesse Education municipale en 2015.</p> <p>La nomination d'un administrateur du CAS/JCL pour participer à la commission enfance jeunesse.</p> <p>Les interlocuteurs Mairie-CAS/JCL autour du projet éducatif local :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une adjointe municipale référente pour les questions enfance jeunesse, familles.</li> <li>- Un administrateur CAS/JCL référent pour les questions enfance jeunesse, famille.</li> <li>- Madame le Maire référente Mairie sur les questions d'accompagnement professionnel,</li> <li>- La directrice,</li> <li>- Le coordinateur et les animateurs enfance/jeunesse/accompagnement/famille.</li> </ul>	<p>4 rencontres ont déjà eu lieu.</p> <p>Un partenariat plus efficace grâce à l'identification des interlocuteurs.</p>	<p>Des clarifications ont néanmoins besoin d'être apportées en termes de communication en direction des élus associatifs et des professionnels du CAS/JCL.</p> <p>La directrice doit être informée des temps de travail à l'initiative de la Mairie pour pouvoir préparer en interne les interventions des interlocuteurs invités.</p>

**Objectif : Pouvoir avoir un espace de travail et d'échange régulier avec le coordinateur enfance jeunesse municipal sur les enjeux de la politique éducative locale.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Le pilotage de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et la participation à l'élaboration du PEDT.</b></p>	<p>→ Des espaces de rencontre qui fonctionnent régulièrement.            → La clarification de notre statut associatif.            → Un PEDT centré sur l'enfance et le périscolaire, manque la question de la jeunesse, de l'extrascolaire.</p> <p>Participation au comité de pilotage de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, 6 rencontres de novembre 2013 à juin 2016.</p> <p>Un groupe de travail (coordinateur CAS/JCL, responsable enfance jeunesse Mairie et animatrices responsables des temps d'activité périscolaire) qui s'est réuni à raison d'une fois par mois environ depuis février 2014.</p>	

**Objectifs : Permettre aux élus municipaux de mieux identifier notre demande de subvention en fonction de nos secteurs d'intervention.  
 Permettre aux élus municipaux d'identifier les besoins en développement de l'association et leur cohérence avec les besoins de la population.  
 Permettre de mieux identifier le financement de notre fonction d'animation de la vie sociale.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p>Un travail de refonte de notre demande de subvention municipale.</p> <p>Présentation de la demande de subvention par secteur à partir d'un travail effectué par la commission budget du CAS/JCL.</p> <p>2 comités de pilotage territoriaux avec présentation des missions d'un centre social et de son mode de financement.</p>	<p>Nous présentons depuis 2014 une demande de subvention à la Mairie détaillée par service. Ce travail de clarification a été réalisé avec les élus associatifs.</p>	<p>Nous avons encore besoin de mieux comprendre la politique de financements de la commune, qui doit faire face à une diminution des financements publics.</p>

**Objectif : Pouvoir identifier de manière commune aux 3 instances le rôle de l'animation de la vie sociale dévolue au CAS/JCL.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
L'élaboration d'une convention d'objectifs et de financement tripartite Mairie-CAF-CAS/JCL.	Le travail de redéfinition du partenariat avec la municipalité ouvre les portes sur la réalisation d'une telle convention. Cette convention n'est pas réalisée à ce jour.	

**Objectif : Faire vivre une instance qui puisse évaluer régulièrement le rôle du CAS/JCL dans l'animation de la vie sociale et les offres de services aux familles sur le territoire.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>La naissance d'un comité de pilotage Mairie-CAF-CAS/JCL.</b></p> <p>Le comité de pilotage s'est réuni à ce jour 3 fois en 2016. Evaluation globale de l'offre de services aux familles. Présentation de l'état des lieux de la commune par la CAF. Présentation des orientations du CAS/JCL et vérification de l'économie de projet.</p>	<p>Ce comité prend forme à travers le travail d'évaluation et de diagnostic pour la construction du projet 2017/2020. Il importe que cette instance puisse vivre au-delà, afin d'assurer un suivi régulier de notre futur projet, d'évaluer la cohérence entre les offres de services et les besoins des familles.</p>	<p>Présentation du projet final et des modalités du suivi et d'évaluation. Faire vivre un comité de pilotage territorial annuel. L'élaboration d'une convention de partenariat est à envisager en y associant le partenaire CAF.</p>

**Objectif : Identifier les besoins des publics et pouvoir interpeller les élus locaux.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p>La commune nous a « naturellement » associé au travail de réflexion et mise en place des TAP. Nous sommes co-organisateur.</p> <p>Un travail d'identification et de motivation de la jeunesse Champagnéenne quant à son investissement dans des projets collectifs a permis de faire naître une bourse municipale aux projets : « Atout jeunes ». Son élaboration découle d'un travail entre les animateurs jeunesse et accompagnement, l'élu du CA référent enfance jeunesse et la commission municipale enfance jeunesse éducation.</p> <p>Notre travail de veille, quant aux problématiques d'emploi et d'insertion des jeunes, a permis le développement d'une « Bourse aux jeunes non indemnisés » avec la présence de la Mission Locale et de l'animateur accompagnement du CAS/JCL.</p> <p>Un constat sur la multiplication des animateurs intervenants sur le périscolaire et l'extra-scolaire a permis le démarrage d'une réflexion commune sur la mutualisation des postes Mairie-CAS/JCL.</p>	<p>Une animatrice permanente est coordinatrice des TAP à l'école des grands primaires, dont les missions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Elaborer le projet pédagogique des TAP.</li> <li>→ Participer au recrutement des animateurs.</li> <li>→ Evaluer le travail des animateurs recrutés.</li> <li>→ Organiser et animer les temps de préparation avec les animateurs et valider le projet d'activité.</li> <li>→ Assurer la direction sur site.</li> <li>→ Evaluer l'action.</li> </ul> <p><b>Ce nouveau partenariat représente :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En 2014/2015 → 128 séances</li> <li>En 2015/2016 → 119 séances</li> </ul>	

**Objectifs : Revitaliser des partenariats qui se sont essoufflés.**

**Formaliser des partenariats existants pour qu'ils soient mieux identifiés et reconnus.**

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
<p><b>Dynamisation et structuration du partenariat local.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nous avons su ré-interpeller plusieurs partenaires locaux pour relancer des dynamiques collectives (Secours Populaire).</li> <li>→ Nous avons su formaliser des partenariats à travers des conventionnements (Le Mans Métropole).</li> <li>→ Les liens entre le CAS/JCL et le CCAS sont rares en dehors des échanges sur les temps de diagnostic.</li> <li>→ La participation au comité de pilotage de la réforme des rythmes scolaires permet d'avoir un espace d'échange avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves sur la cohérence éducative locale.</li> <li>→ La co-organisation des Temps d'Activité Périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires a permis de créer des espaces d'échanges réguliers (une rencontre par mois) entre les professionnels de l'enfance (Mairie et CAS/JCL) et permet plus de cohérence dans l'organisation de nos accueils, notre relation aux familles et l'identification de problématiques communes.</li> <li>→ La mise en place d'un réseau « Petite Enfance » réunissant le RAMPE, le multi-accueil, la PMI, la directrice de l'école maternelle et l'animateur familles du CAS/JCL.</li> <li>→ La redynamisation du partenariat PMI à travers l'animation de la salle d'attente et la signature d'une fiche actions validée par les instances du Conseil Départemental.</li> <li>→ L'animation d'un réseau d'associations pour l'organisation d'animations locales : semaines d'éducation contre les discriminations, droits des femmes, lutte contre les violences faites aux femmes, la radio.</li> <li>→ Le partenariat avec le Secours Populaire qui facilite la mise en réseau afin de soutenir les familles fragilisées quant à leur accès aux loisirs et le soutien des initiatives des jeunes.</li> <li>→ La mise en réseau de collectifs de jeunes porteurs d'initiatives avec la municipalité pour faciliter l'aboutissement de leurs projets :               <ul style="list-style-type: none"> <li>-Projet radio : mise à disposition de locaux municipaux et participation à des événements locaux (fête de la musique),</li> <li>-Jeunes skateurs qui ont participé à l'achat de modules pour le skate parc.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Un travail de dynamisation d'un réseau des acteurs de la solidarité locale est à envisager.</p>

	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Le partenariat avec le collègue, établissement d'une convention.</li><li>→ La structuration du partenariat avec la Mission Locale et le CFI pour l'accompagnement socioprofessionnel et l'identification d'un interlocuteur Pôle Emploi.</li><li>→ La structuration d'un partenariat avec le CFI pour une mise à disposition partielle d'une comptable.</li></ul>	
--	---	--

## 4 IDENTIFICATION DES AXES D'AMELIORATION

### **En direction des publics**

- Travailler la cohérence des amplitudes d'ouverture des accueils d'enfants, dans tous les accueils de la commune et en ce qui nous concerne, des ALSH petites vacances et vacances d'été,
- En terme d'accompagnement des adolescents à partir de 15 ans,
- En terme d'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap.

### **Accompagnement à la fonction parentale**

Cet accompagnement doit s'inscrire en transversal dans les actions qui s'adressent aux familles et aux différents membres qui la constitue et dans les pratiques quotidiennes des professionnels.

Nous devons renforcer le partenariat avec les acteurs œuvrant dans la sphère de l'accès aux droits et de la solidarité, pour mieux identifier les publics fragilisés.

A la suite de cet état des lieux, nous pourrions cibler notre communication pour permettre aux familles de faire valoir leurs droits (BTL, AVE, vacances familiales...) et de bénéficier de soutiens financiers supplémentaires pour faciliter la participation des enfants à des séjours et sorties scolaires.

Les actions autour de l'emploi pointent le besoin pour certains usagers d'être accompagnés et formés à l'utilisation de l'outil informatique et des usages courants.

### **Pour améliorer et renforcer la gouvernance de l'association**

Les valeurs défendues par le CAS/JCL sont portées par les membres fondateurs et transmises ou pas de façon orale. Construire un projet associatif permettrait qu'elles soient formalisées, identifiées et partagées par tous les acteurs. C'est l'outil indispensable pour associer de nouveaux bénévoles et/ou administrateurs, pour renforcer la cohésion de l'équipe de professionnels et défendre notre identité auprès de partenaires institutionnels, voire financiers.

Le toilettage des statuts est à prévoir, pour avoir la possibilité notamment de renouveler plus souvent le Conseil d'Administration, d'imaginer des engagements progressifs dans les instances associatives, de clarifier la place des jeunes mineurs...

Ce travail doit permettre de distinguer la place du CAS/JCL au regard de l'évolution du contexte local, de la répartition et l'articulation des rôles entre des acteurs locaux (Mairie, CAS/JCL) dans la prise en charge des enfants et des jeunes de la commune, dans l'accompagnement des familles et des habitants.

Pour affiner les conclusions de l'évaluation, nous allons les confronter aux informations collectées dans le cadre du diagnostic partagé et à la vision que les partenaires, adhérents, familles et habitants ont du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE.

# IV ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE

## ① ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

### SITUATION GEOGRAPHIQUE, ORGANISATION DE LA VILLE, TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

#### Situation géographique

- ◆ Superficie : 1393 ha
- ◆ Situation géo administrative : passage du canton de Montfort au canton de Changé en 2015, Fait partie du Pays du Mans, est membre de la Communauté de Commune Le Mans Métropole depuis le 01.01.2013.
- ◆ Situation géographique : 10 km au Sud-Ouest du Mans, route de Paris.
- ◆ Spécificité : un Camp Militaire Auvours 2<sup>ème</sup> RIMA.
- ◆ Traversée par trois grands axes routiers D323, D357 et l'A28.
- ◆ Desservie par une ligne SNCF : 9 départs et retours par jour, une ligne de la SETRAM (ligne 25) et trois lignes TIS 15,14,19.

#### Typologie des logements

Les personnes qui se sont exprimées mettent en évidence un paysage communal qui a changé :

- ◆ Beaucoup de nouveaux lotissements construits en peu de temps et la disparition des tours.
- ◆ Un habitat de maisons individuelles dont les résidents sont propriétaires (1265 maisons en 2012 dont 898 propriétaires).
- ◆ La municipalité constate un manque de logement locatif sur la commune, 207 logements HLM soit 16.2% du parc. Certains logements sont réservés aux militaires. Pas de possibilité de respecter la loi SRU à cause de problèmes de normes d'assainissement, les constructions sont bloquées pour le moment à Champagné.

#### Ancienneté d'aménagement dans la résidence principale en 2012 (INSEE)

	Nombre de ménages	Part des Ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				Logement	Personne
<b>Ensemble</b>	1278	100	3326	4.7	1.8
<b>Depuis moins de 2 ans</b>	116	9.1	318	4.5	1.7
<b>De 2 à 4 ans</b>	307	24	882	4.5	1.6
<b>De 5 à 9 ans</b>	231	18.1	695	4.8	1.6
<b>10 ans et plus</b>	624	48.8	1431	4.8	2.1

654 ménages soit 51 % des ménages résident à Champagné depuis moins de 10 ans (réf 2012).

**Regards d'habitants : Pourquoi ont-ils choisi d'habiter à Champagné ?**

- ◆ La présence des écoles et du collège : nos enfants seront scolarisés à Champagné jusqu'à la troisième.
- ◆ A cause d'une mutation professionnelle, mais envie de vivre à Champagné car à proximité d'un réseau d'amis, c'est une petite commune entre ville et campagne, il y a tout à disposition écoles, médecins.
- ◆ Champagné est une ville calme, non traversée par un axe routier important.
- ◆ Une commune bien équipée, mon mari et moi sommes proches de notre travail.
- ◆ La proximité du Mans est un atout.
- ◆ Champagné est très bien placé géographiquement.
- ◆ Les terrains sont moins chers à Champagné.
- ◆ Les logements actuels c'est mieux que les tours, image plus positive.
- ◆ Champagné bien placée, proximité du train, de l'autoroute.

## LA POPULATION

**a) La population d'après les statistiques de l'INSEE et de la CAF :** 3819 habitants, 513 ménages allocataires - soit 1747 personnes 45.6% de la population.

Une population qui progresse régulièrement depuis 1999 et plus fortement entre 2007 et 2012 (+243 habitants), malgré la disparition des tours HLM et la diminution de l'habitat social.

Une population qui reste jeune : 47 % est âgée de moins de 29 ans. La catégorie « seniors et personnes âgées » reste stable.

47% des ménages (en couple ou mono parent) ont des enfants, soit 80 % des allocataires CAF (au-dessus de la moyenne départementale qui est de 62.2%), 10 % d'entre eux ont 3 enfants et plus.

Présence d'une mixité sociale importante, des enfants qui ont leurs deux parents actifs, un accroissement important de la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures. Les chiffres démontrent un changement de profil des habitants que certaines personnes ressources qualifient de plutôt positif.

**b) La population d'après les acteurs du territoire rencontrés**

Les habitants et les personnes ressources confirment les éléments statistiques.

Même si chacun (assistante sociale, puéricultrice, le CCAS, les élus ...) confirme la diminution de publics fragilisés, la municipalité fait remarquer que la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée reste celle des « ouvriers /employés ». Ce groupe dispose plutôt de revenus modestes.

L'assistante sociale rencontre toujours un « socle » de familles bénéficiaires des minimas sociaux, de travailleurs en situation de précarité (multiplication de CDD, de missions d'intérim).

La présence du 2<sup>ème</sup> RIMA sur le territoire attire une population des DOM/TOM que l'on doit accompagner dans la connaissance des services et institutions, des droits en métropole et sur le fondement de la société française.

Les différents partenaires rencontrés font état de la persistance de familles en difficultés, plus disséminées sur la commune, constat qui vient étayer l'évaluation et les perspectives à envisager de la première partie du document.

## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Rentrée 2016	Effectifs
Ecole publique maternelle P. Kergomard	159 élèves
Ecole publique primaire J. Prévert	94 élèves
Ecole publique primaire L. Michel	144 élèves
Collège public W. Wgright	413 élèves 6 <sup>ème</sup> = 115 5 <sup>ème</sup> = 112 4 <sup>ème</sup> = 97 3 <sup>ème</sup> = 91
ITEP Les Petits Princes	Non communiqué

## LES SERVICES DE PROXIMITE ET LA VIE ASSOCIATIVE

### Services petite enfance/enfance

<b>Accueil périscolaire primaire</b>	- Accueil de 07h30 à 9h00 Et de 16h30 à 18h30	Municipalité de Champagné
<b>Temps d'activités périscolaire</b>	- Accueil depuis septembre 2014 des enfants sur un temps d'activité de 15h50 à 16h35 aux écoles L Michel, J Prévert et P. Kergomard	Municipalité Et Centre d'Animation Sociale/JCL
<b>Pause méridienne</b>	- Surveillance et animation de la cour - Accompagnement des enfants pendant le repas	Municipalité de Champagné
<b>Restauration scolaire</b>	- Economat - Préparation des repas	Association Cantine Scolaire
<b>ALSH 3-6 ans</b>	- Accueil les mercredis après-midi de 12h30 à 18h30 Et vacances scolaires de 8h30 à 17h30	Centre d'Animation Sociale/JCL

Les personnes ressources qui se sont exprimées sur ce sujet constatent que Champagné propose une offre de services complète. Le service Enfance/Jeunesse municipal constate une reconnaissance des parents quant à la valeur éducative des accueils enfance et petite enfance.

Sur la question des modes de garde le RAMPE fait toutefois le constat d'une population « ouvriers/employés ». Certains parents de cette catégorie ont des horaires atypiques. Difficulté pour eux de trouver un mode de garde car les Assistantes Maternelles ont du mal à accepter ces contrats

Des familles qui se sont exprimées nous disent qu'il y a suffisamment de propositions sur la commune, certaines familles ont énoncé des difficultés quant au fonctionnement des ALSH organisés par le CAS/JCL.

Les horaires de début et de fin de l'ALSH pendant les vacances scolaires (08h30/17h30) ne correspondent pas à leurs horaires de travail. Elles pointent également une incohérence entre les amplitudes des accueils en période scolaire (07h30/18h30) et celles des vacances. Parmi ces familles certaines utilisent tout de même les services de l'ALSH mais sont contraintes à des organisations compliquées : arrangement avec l'employeur et récupération du temps de travail sur un autre moment...

Trois familles ont exprimé le besoin d'une plus grande souplesse dans les modalités d'accueils ALSH Enfance du CAS/JCL : 2 aimeraient un accueil à la journée, 1 aimerait un format à l'activité comme les Tickets Sports et Culture.

## Les services et accueils en direction des adolescents et jeunes adultes

<b>Tickets Sports et culture</b>	Activités et sorties organisées pendant les vacances scolaires	Centre d'Animation Sociale/JCL et Municipalité de Champagné
<b>Le Point Information Jeunesse</b>	Permanence d'information pour les jeunes une fois par semaine sur rendez-vous Accompagnement de projets de jeunes	Centre d'Animation Sociale/JCL
<b>Accueil emploi</b>	Une permanence individuelle et un accueil collectif, une fois par semaine	Centre d'Animation Sociale/JCL
<b>Mission Locale</b>	Une permanence tous les lundis matin d'accompagnement emploi formation pour le 16-26 ans	Mission locale
<b>« Atout Jeunes »</b>	Un dispositif de financement des projets de jeunes	Municipalité de Champagné

Peu de personnes ressources se sont exprimées sur la jeunesse. La municipalité à travers la commission enfance/jeunesse/éducation a exprimé le sentiment d'un manque, sur la commune, d'espace libre pour les jeunes où ils peuvent flâner se retrouver (parc, maison de jeunes...).

### Les jeunes rencontrés (14/18 ans)

Il manque des endroits couverts avec des bancs pour se poser. Pas de local pour les jeunes.

On ne peut pas avoir accès aux équipements sportifs extérieurs, certains se les approprient avec des scooters. Le Skate Park est trop excentré.

A part au CAS/JCL, il n'y a pas assez d'activités pour les jeunes. Il y a des activités sportives mais pas assez de jeunes, d'adolescents.

Il manque des activités uniquement pour les 15/25 ans.

Les jeunes rencontrés identifient comme lieu d'écoute et de ressources le CAS/JCL et le collège.

Les jeunes lycéens disent que d'avoir des loisirs et pouvoir se retrouver entre amis à Champagné est important pour eux. Les occasions de se retrouver avec son cercle d'amis à Champagné ne sont pas si fréquentes.

## Les services et accueils en direction des habitants

<b>ADMR</b>	- Service d'aide à domicile	Association locale ADMR
<b>Familles Rurales</b>	- Protection des consommateurs - Service d'Aide à Domicile (SAD) - Entraide Familiale	Association locale familles rurales
<b>Service sociaux</b>	- Une assistante sociale dispose d'un bureau au CAS/JCL : permanence sur rendez-vous et visite à domicile	Le Conseil Départemental
<b>Accueil emploi</b>	- Une permanence individuelle et un accueil collectif, une fois par semaine	Le Centre d'Animation Sociale/JCL
<b>Information tourisme, loisirs et animations locales</b>	- Un espace d'accueil et d'information - Organisation de sorties et d'évènements locaux	Association Tourisme et Loisirs
<b>Bibliothèque</b>	- Une bibliothèque	Association bibliothèque pour tous
<b>Cyber-base : Espace multimédia</b>	- Organisation d'atelier d'initiation à l'informatique généraliste - Atelier informatique et recherche d'emploi - Accès à internet	Le Centre d'Animation Sociale/JCL
<b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</b>	- Soutien aux habitants en situation de précarité : banque alimentaire, aide aux paiements de factures d'énergie, aide à la cantine scolaire - Organisation de repas et sorties pour les personnes âgées - Organisation du partage des repas à domicile	La Municipalité de Champagné
<b>Poste</b>	- Un bureau de poste et banque postale	
<b>Vente de vêtements et d'accessoires à bas prix</b>	- Déballage de vêtements une fois par semaine	Le Secours Populaire
<b>Les autres services de la municipalité</b>	- Services techniques - Services administratifs, état civil - Soutien aux associations - Service culturel - Location et/ou mise à disposition de salles	Mairie de Champagné
<b>Les services de la communauté d'agglomération</b>	- Voirie - Gestion des déchets - Aménagement du territoire	Le Mans Métropole

L'ADMR observe que moins de familles s'adressent à elle (peut-être moins d'aide CAF/MSA). Elle constate que les familles sont plus autonomes et connaissent mieux les dispositifs, et savent exprimer leurs besoins.

Le directeur de l'école Louise Michel a interpellé le CAS/JCL sur la question des possibilités d'aides aux familles en difficulté pour payer le voyage scolaire. Il ne savait pas comment orienter la/les famille(s).

Les habitants se sont peu exprimés sur les services aux habitants. Certains se sont exprimés sur les services qu'ils utilisent comme la Cyber-base, les permanences de l'assistante sociale. Dans ce cas, ils expriment que ces services ont répondu à leurs attentes.

**La dynamique associative** : 13 associations sportives, 13 associations culturelles, 11 associations à caractère social et solidaire, 1 association Parents d'élèves, 1 association Mémoire et Citoyenneté.

Des différents entretiens ressort la vision d'une commune avec beaucoup d'associations qui proposent des activités variées.

Le tissu associatif est dense et pérennise le lien social.

A été souligné, la création récente de nouvelles associations : Hip/Hop, Zumba. Le secteur associatif est perçu comme étant dynamique.

Du côté des habitants rencontrés, on retrouve plusieurs profils différents :

- Des habitants utilisateurs et investis dans des associations locales,
- Des habitants utilisateurs des activités des associations locales,
- Des habitants investis dans des associations à l'extérieur de Champagné (le cas présent dans le village où ils ont grandi).

Parmi les jeunes rencontrés, certains ont pointé le manque d'investissement des adultes dans les associations : disparition de la danse indienne, problème de relève à Amusiqu'ons nous.

#### Focus sur l'implication des habitants

Des associations comme le Comité des fêtes, Familles Rurales, l'ADMR éprouvent des difficultés à trouver de nouveaux bénévoles et peuvent avoir une vision des jeunes qui ne s'investissent plus dans les associations.

Des associations ont disparues fautes de bénévoles.

La FCPE, si elle fait remonter qu'il y a pour elle une perte des valeurs de partage et d'échange, a toutefois accueilli 25 nouveaux bénévoles à la rentrée dernière.

Le service municipal Enfance/Jeunesse constate un investissement plus important des quadras dans la vie associative locale et que des associations se relancent comme le club de foot.

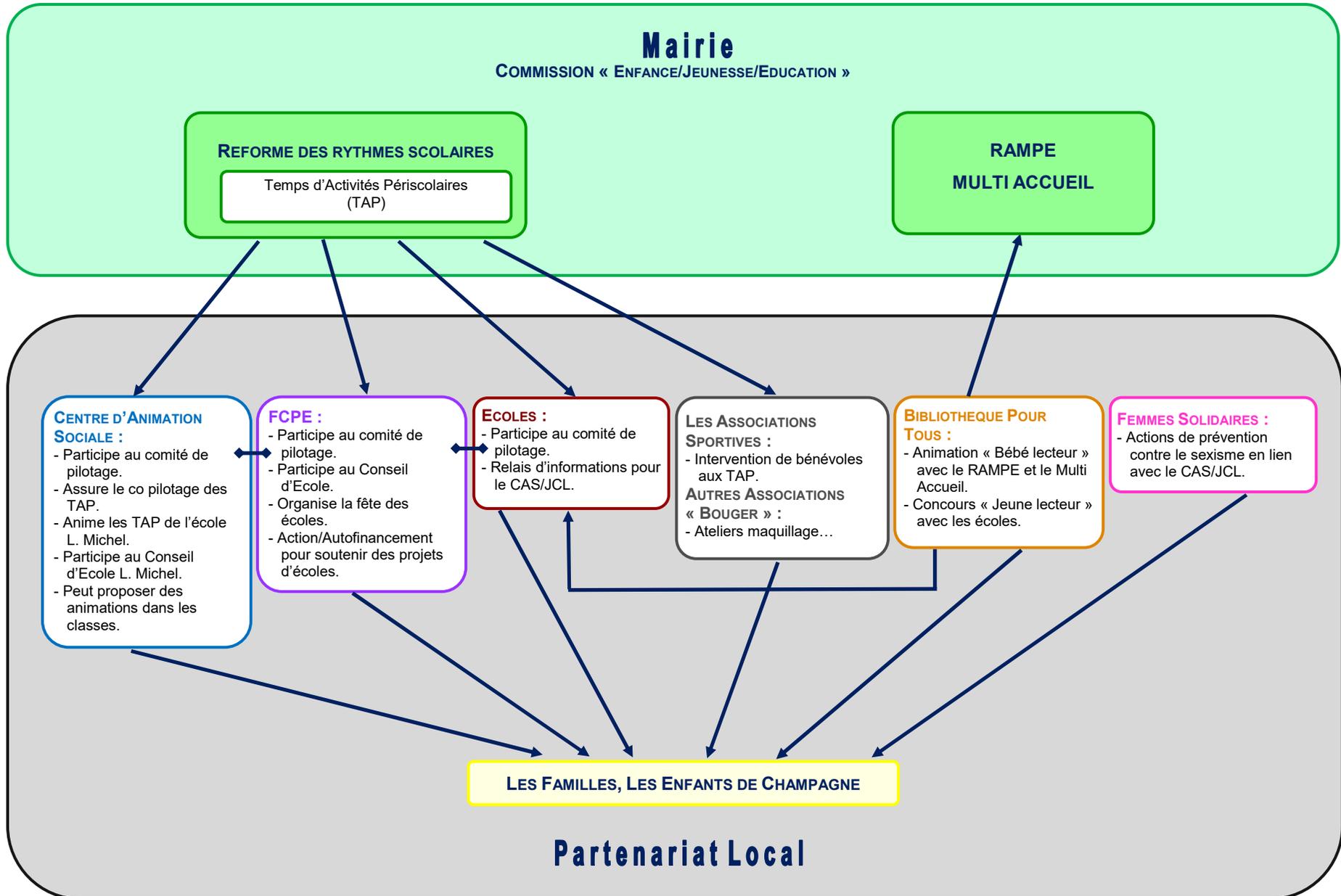
L'infirmière du collège constate qu'il est difficile de faire bouger les parents sur les réunions et les projets.

#### **Les dynamiques partenariales à Champagné**

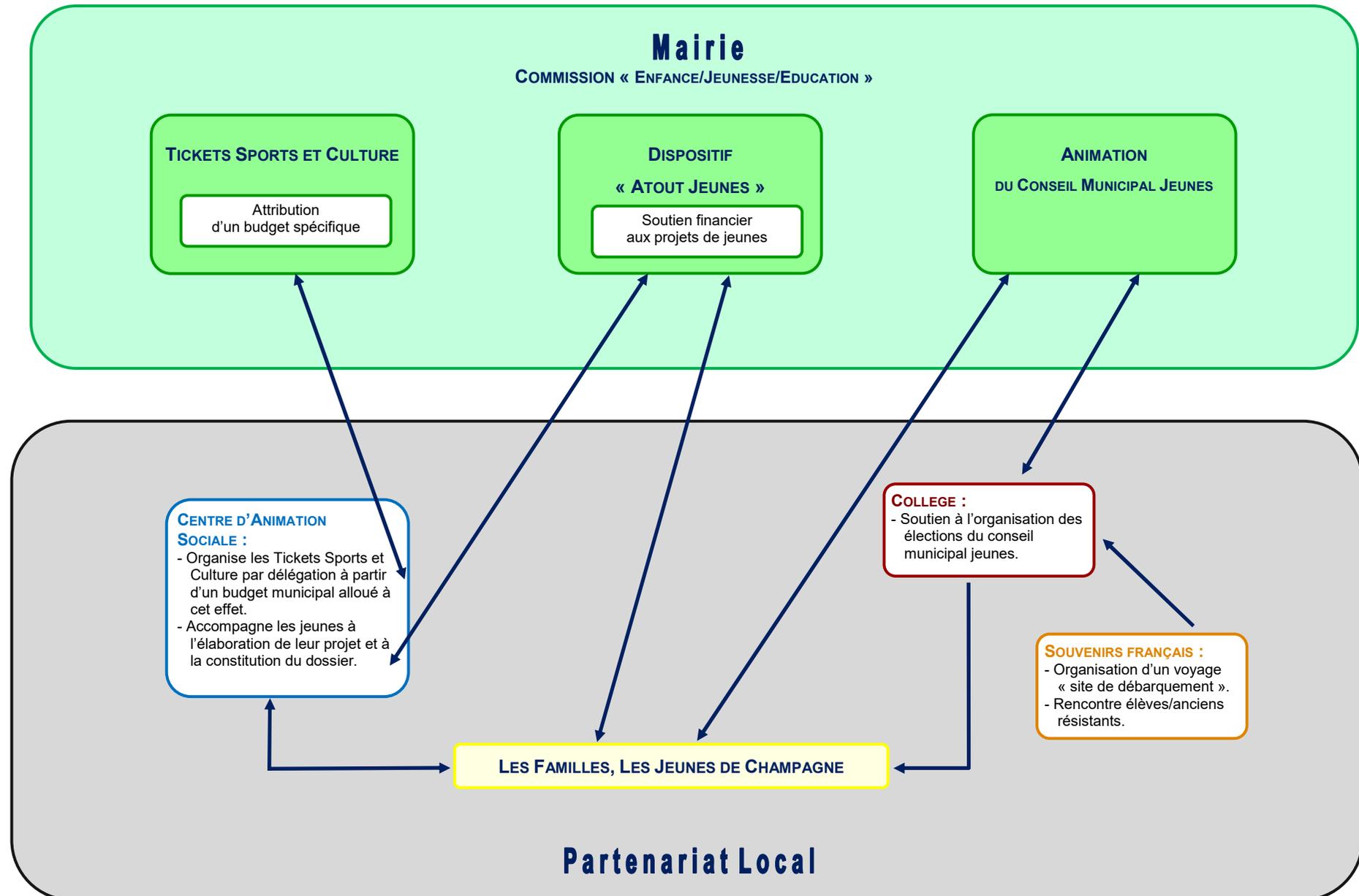
Cette partie a pour objectif de mettre en évidence les partenariats qui existent à Champagné où le CAS/JCL, s'il peut en être acteur, n'est pas à l'origine de l'action ou n'est pas le coordinateur de l'action.

Les personnes ressources rencontrées notent qu'il y a beaucoup de manifestations, des élus précisent qu'ils travaillent à la structuration d'un service culturel qui peut moderniser ce qui existe et élargir l'offre. Les habitants apprécient ce qui existait mais aussi les innovations de 2014. Certains souhaiteraient être force de propositions.

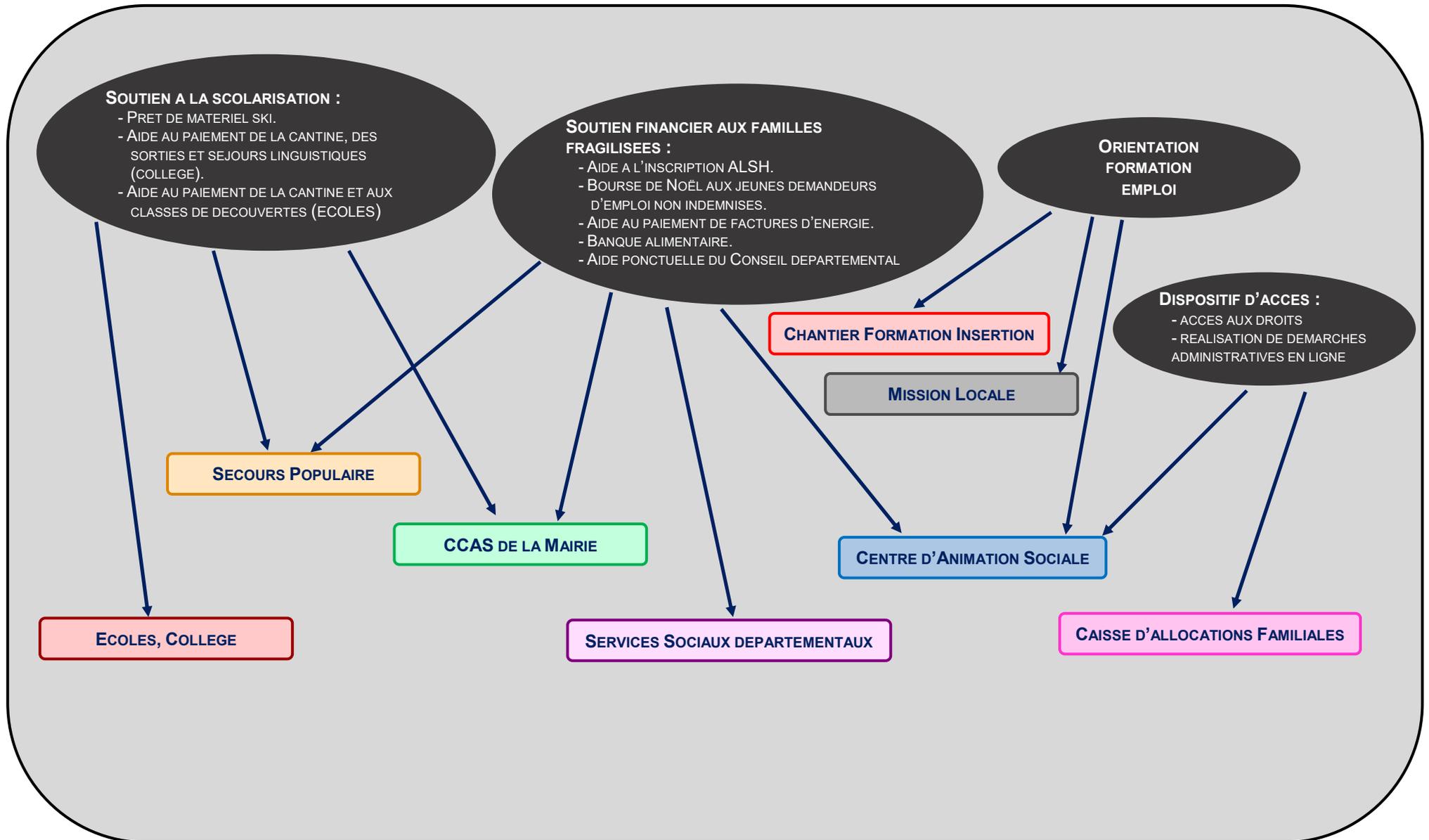
Les dynamiques partenariales autour de l'éducation : Enfance, Familles



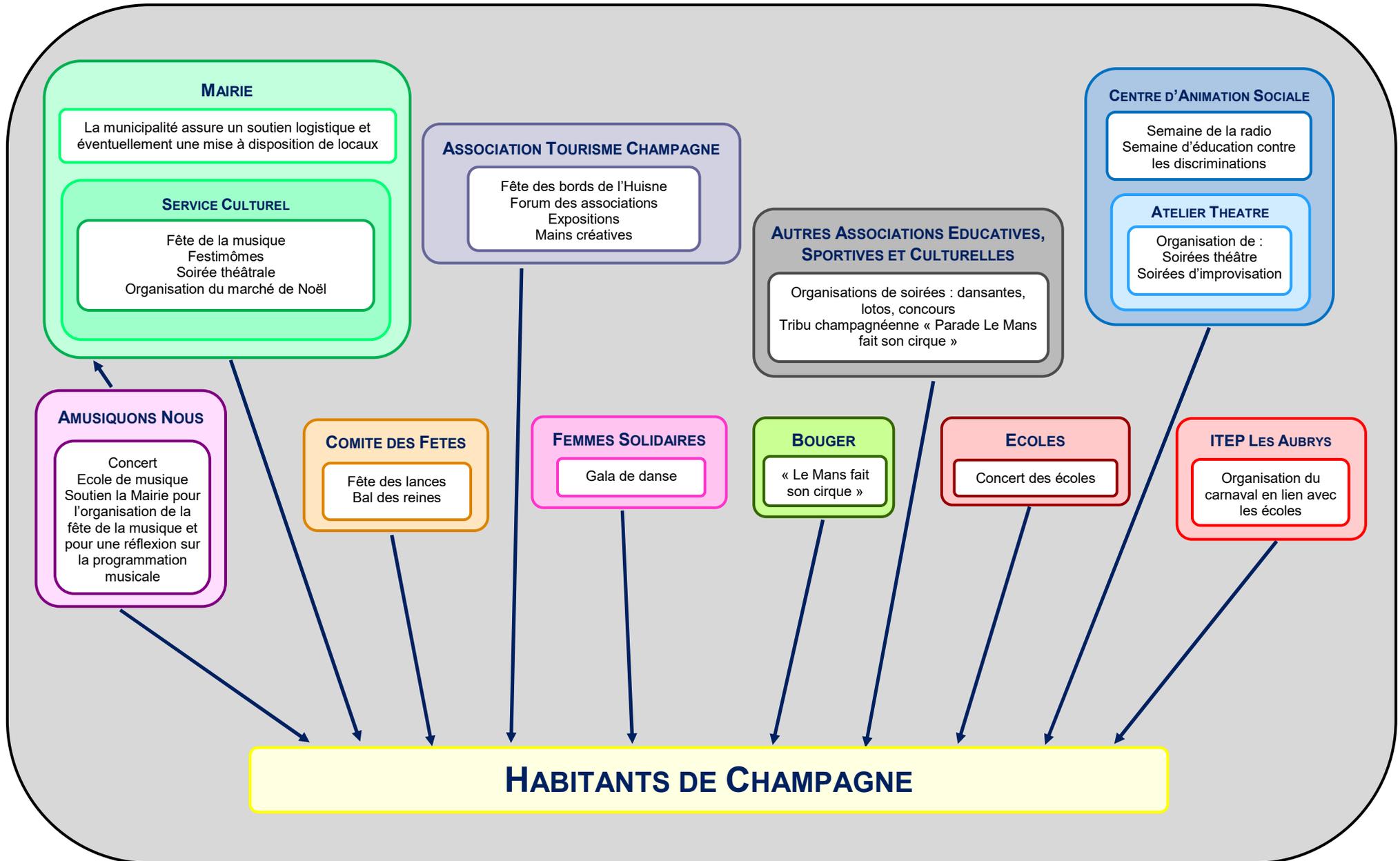
## Les dynamiques partenariales autour de l'éducation : Jeunesse, Familles



## Les dynamiques partenariales autour de la solidarité



## Les dynamiques partenariales autour des animations locales et de la culture



## L'EMPLOI ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE

### Emploi et activité

	2007	2012
<b>Nombre d'emplois dans la zone</b>	3731	3954
<b>Actifs ayant un emploi dans la zone</b>	1825	1978

En 2012, 50% des emplois de la zone (Champagné) sont pourvus par des habitants de la zone (Champagné).

Ce taux a augmenté de 2 points depuis 2007 (48%).

223 emplois supplémentaires entre 2007 et 2012.

### Taux de chômage

	2007	2012
<b>Nombre de chômeurs</b>	176	207
<b>Taux de chômage</b>	8.8	9.5
<b>Taux de chômage hommes</b>	5.5	6
<b>Taux de chômage femmes</b>	14.4	15.2
<b>Part des femmes parmi les chômeurs</b>	60.9	61.1

Un taux de chômage qui a progressé entre 2007 et 2012.

Les retours exprimés identifient un tissu économique riche avec de grandes entreprises.

Il y a encore beaucoup d'emplois (autant que d'habitants, soit environ 3900) à Champagné (50% des actifs de Champagné, ayant un emploi, y travaillent).

La Mission Locale constate que les entreprises ne jouent pas toujours le jeu pour recruter des jeunes. Ce constat est partagé par la Mairie notamment pour le recourt aux emplois aidés (emploi d'avenir).

Les entreprises peuvent avoir une vision négative de la population de Champagné.

Par rapport à l'emploi, la conseillère de la Mission Locale constate que les jeunes rencontrés à Champagné sont plus en difficultés que dans les autres secteurs où elle intervient. Elle identifie des difficultés chez des jeunes, des difficultés de langage et de posture (respect des horaires, des rendez-vous).

Elle remarque un problème de mobilité pour certains jeunes qui les pénalisent pour trouver un emploi. Le bus peut apporter des solutions mais certains jeunes ont peur d'aller au Mans.

Le CCAS remarque que beaucoup de jeunes à Champagné sont en difficulté d'insertion professionnelle.

♦ Une habitante rencontrée a dit avoir été accompagnée par le CAS dans sa recherche d'emploi et que cela l'a aidé à retrouver du travail.

## ② LA REPRESENTATION QUE SE FONT LES PERSONNES RESSOURCES, LES FAMILLES, LES HABITANTS D'UN EQUIPEMENT CENTRE SOCIAL ET, LEUR VISION SUR LE CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE

### LES ATTENTES ET REPRESENTATIONS DU ROLE D'UN CENTRE SOCIAL SUR SON TERRITOIRE DES FAMILLES, DES HABITANTS ET PERSONNES RESSOURCES RENCONTRES

#### Le regard des personnes ressources rencontrées

- ♦ Une coordination, un lieu qui facilite le partenariat.
- ♦ Le CAS est un partenaire avec lequel toutes les associations locales doivent travailler.
- ♦ Porteur de projets et catalyseur de projets, permet de pouvoir construire des projets à plusieurs.
- ♦ Apporte une dynamique sur le territoire.
- ♦ Un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement, et de prévention, un lieu ressource.
- ♦ Lieu qui regroupe les travailleurs sociaux.
- ♦ Un lieu d'échange et d'écoute, lieu ouvert qui accueille tous les publics sans distinction. Créer du lien entre les gens et favoriser les échanges intergénérationnels.
- ♦ Un lieu qui prend en compte les besoins des habitants.
- ♦ Le Centre social s'adapte aux besoins qui changent. Il doit répondre aux besoins de la population.
- ♦ Un lieu d'aide et de soutien aux familles dans la vie quotidienne.
- ♦ C'est une béquille sociale.
- ♦ Un lieu d'activité pour tous les publics, intergénérationnel, de lien social.
- ♦ Apporter et proposer des activités pour toutes les tranches d'âge. Une structure qui s'adresse à la population des plus jeunes aux plus anciens
- ♦ Il permet de faire le lien, d'échanger, de se rencontrer, de se faire des connaissances, des amis.
- ♦ Un lieu de prise d'initiatives. Il permet aux jeunes de monter des projets.
- ♦ Un lieu en lien avec la municipalité.
- ♦ La traduction d'une politique sociale municipale.
- ♦ Il doit être soutien à la municipalité (notamment en matière d'information sur la jeunesse).
- ♦ Un rôle d'accompagnement pour développer ce qui manque à Champagné.

## Regards d'habitants

- ♦ Un endroit où il y a des agents qui aident pour des problèmes financiers, sociaux, d'accueil des jeunes. Pour aider les personnes.
- ♦ Renseignements pour les habitants.
- ♦ C'est un lieu d'accueil pour les petits, grands, moyens qui permet à chacun de s'exprimer mais également un lieu pour les adultes.
- ♦ Ça permet aux enfants d'avoir des activités, c'est important sur une commune. Les parents peuvent être dépassés par l'aide aux devoirs, l'accompagnement de leurs enfants. Cela soulage les parents.
- ♦ Lieu de rassemblement d'activités adultes et enfants, de loisirs.
- ♦ Un lieu d'accueil.
- ♦ Un lieu pour les enfants/ propose des loisirs pour les enfants.
- ♦ Concerne le social, l'emploi, les enfants, l'éducation des enfants.
- ♦ Le centre social s'adresse à tout le monde.
- ♦ Des salariés de la commune qui proposent des animations pour les enfants.
- ♦ La PMI est très importante.
- ♦ C'est un lieu destiné aux personnes qui ont peu de moyens.
- ♦ Je découvre qu'un centre social s'adresse à tous les publics.

## Les jeunes rencontrés :

- ♦ Point d'information pour tout le monde. On peut y faire des activités, de la recherche d'emploi, atelier couture, bébé.
- ♦ Accompagner/écouter/s'adapter aux envies.
- ♦ Aider/prendre en compte les volontés/besoins/envies des gens.
- ♦ C'est pour aider les gens, surtout les jeunes, les enfants, les personnes âgées.

**Au regard des personnes ressources rencontrées**

**Le CAS un partenaire, un lieu ressource**

**Pour les associations, ADMR, Femmes Solidaires, Mission Locale, Hip-Hop Loisirs 72, FCPE, Familles Rurales :**

- ♦ C'est un repère pour les associations, un lieu où l'on peut venir demander un conseil, celui-ci regroupe tous les acteurs, et coordonne les services (Familles Rurales).
- ♦ L'impact du CAS/JCL est très positif, partage les mêmes valeurs, aide aux initiatives de femmes solidaires.
- ♦ J'oriente souvent des personnes qui s'interrogent vers le CAS/JCL (ADMR).
- ♦ Il coordonne les projets, facilite l'aide aux familles (Secours Populaire).
- ♦ A été soutien dans différents domaines : informations gestion d'une association, partenaires pour des actions (Hip Hop 72).
- ♦ Le CAS/JCL assure une complémentarité dans le travail en partenariat. Un atout comme structure de proximité. Il est bien équipé en informatique et a des compétences en technique de recherche d'emploi. Il permet une ouverture vers le public collégien (Mission Locale).
- ♦ Les relations avec le CAS/JCL se sont matérialisées à la mise en place des TAP : échanges en comité de pilotage, groupe de travail. Nous avons été invités au projet nutrition (FCPE).
- ♦ Bonne relation (TAP, lutte contre les discriminations). Cela apporte des liens sociaux, une ouverture vers les autres (Bouger).

**Pour les écoles, le collège :**

- ♦ Le CAS/JCL pallie à certaines choses que le collège ne peut pas faire, c'est une ressource éducative et sportive. Il peut être un partenaire financier pour certaines actions.
- ♦ Le CAS/JCL est une richesse assez rare dans le paysage Sarthois, il est bien ancré dans la commune.
- ♦ Travailler avec le CAS/JCL permet de se confronter à un autre regard, une autre position. Des projets moins scolaires qui permettent de créer une autre dynamique de classe.
- ♦ Permet une ouverture du collège vers l'extérieur (collège).
- ♦ On est en lien dans les activités périscolaires et on fait le constat d'une bonne coordination/concertation. De bons échanges.
- ♦ Les projets évoluent, les bilans sont bénéfiques (écoles).

**Pour la municipalité, les services municipaux :**

- ♦ Le CAS/JCL a une vision globale de ce qui se passe sur la commune. Il est porteur de projets où l'on peut participer. Permet de toucher un public plus large. Peut donner du temps pour la coordination des projets communs. Partage ses observations (accueil de la salle d'attente PMI) (RAMPE/Multi Accueil).
- ♦ Un partenariat plus en creux qui se limitait à des transmissions d'informations statistiques qui s'est relancé avec une volonté de revenir sur le qualitatif. Le CAS/JCL est souvent à l'origine des projets en partenariat (responsable enfance/jeunesse).
- ♦ Le CAS/JCL est implanté au cœur de Champagné, il est central pour les Champagnéens. Il est ressource disponible, à l'écoute et réactif. Il représente une aide pour les habitants et les élus.
- ♦ C'est un service complémentaire à celui de la Mairie. Une confiance dans le conseil d'administration du CAS/JCL. Même longueur d'ondes, adéquation entre ce que la mairie souhaite et ce que le CAS/JCL propose (élus).

### **Pour les services du département :**

- ♦ La PMI est hébergée au CAS/JCL.
- ♦ L'assistante sociale a de bonne relation avec le CAS/JCL.

### **Des manques, des problématiques identifiés**

- ♦ Trouver des actions pour faire venir de nouveaux bénévoles.
- ♦ La visibilité des actions en direction des adultes est insuffisante (élu). Pense que les habitants n'ont pas la vision de l'utilité du CAS/JCL car beaucoup pour les enfants et les jeunes (Hip Hop 72).
- ♦ Pouvoir travailler ensemble de manière plus anticipée (RAMPE/Multi Accueil).
- ♦ Ne pas accéder aux nouvelles technologies est un frein pour la recherche d'emploi. Mieux faire connaître les permanences Mission Locale aux jeunes (Mission Locale)
- ♦ Des temps d'animation le midi seraient un plus. Penser à valoriser les actions avec le collègue lors de l'AG du CAS/JCL. Peu de connaissances des actions en direction des adultes (Collège).
- ♦ Centre de loisirs, il faudrait prolonger les horaires pendant les vacances (FCPE).
- ♦ Participation ponctuelle en partenariat avec le CAS/JCL. Il n'y a pas de projet autour de la lutte contre les discriminations avec l'école maternelle (Ecole maternelle Pauline Kergomard).

### **Des perspectives**

- ♦ La commune souhaite mettre en place un portail internet famille. Elle investit dans le logiciel AIGA (comme au CAS/JCL).
- ♦ Le RAMPE/Multi Accueil pourrait être ressource pour améliorer l'adaptabilité des projets 0/6 ans. Pour l'évaluation de la complémentarité des accueils (passage du Multi Accueil à l'ALSH et école maternelle). Il peut apporter une ouverture vers d'autres territoires (Sargé-Les-Le Mans/Yvré-l'Evêque).
- ♦ Solliciter le CAS/JCL dans la mise en place des futurs aménagements (city stade/parcours santé).
- ♦ Un projet de prévention des arnaques et vols auprès des personnes âgées (ADMR, Familles Rurales, Génération Mouvement).

## Au regard des habitants

### L'accueil :

- ♦ On est satisfait de l'accueil, on est bien accueilli au CAS/JCL, bien renseigné en cas de questions.
- ♦ Accueil convivial et agréable.
- ♦ Les personnes qui m'ont accueilli ont fait tout leur possible pour répondre à ma demande qui était atypique.
- ♦ J'ai pu grâce aux conseils du CAS/JCL régler mon dossier CAF.
- ♦ Il y a une bonne ambiance, j'ai pu connaître de nouvelles personnes. Les animateurs viennent me saluer quand je les croise dans la rue.

### La communication :

- ♦ La plupart des habitants rencontrés connaissent et lisent le journal du CAS/JCL.
- ♦ Seulement un habitant a identifié le site internet.
- ♦ Le panneau lumineux a été cité à plusieurs reprises comme un moyen d'accéder à l'information.
- ♦ Une famille exprime, que pour elle, les informations par mail fonctionnent bien.
- ♦ Remarque : beaucoup d'informations sur l'enfance et la jeunesse.

### Les activités :

- ♦ Positif, les inscriptions Tickets Sports et Culture le samedi sont trop longues.
- ♦ Notre fille a envie de venir on est satisfait.
- ♦ Apprécie les sorties ALSH proposées et participe aux goûters parents.
- ♦ La Cyber-base a répondu à mes attentes, maintenant je gère mon administratif avec mon PC.
- ♦ Mes enfants se plaisent au Centre de loisirs, ils sont bien pris en charge.
- ♦ Je n'avais pas repéré les temps d'animation en famille, j'y serais plus attentive.
- ♦ Un problème quant aux horaires de l'ALSH Enfance pendant les vacances.
- ♦ Plus de souplesse dans les modalités d'Accueil.
- ♦ Problème pour l'accueil des enfants de 3 ans non scolarisés.

### Locaux :

- ♦ Adaptés, assez clairs.
- ♦ ALSH trop chauffé.
- ♦ Des locaux neufs.
- ♦ Facile d'accès, on se gare facilement.
- ♦ Les locaux sont propres.

**Les jeunes rencontrés :**

- ◆ Les jeunes sont suffisamment écoutés au CAS/JCL,
- ◆ Un besoin, une envie, on s'adresse au CAS/JCL,
- ◆ Pour un groupe de jeunes filles rencontrées, le CAS/JCL est connoté jeunesse mais elles savent qu'il existe des actions pour les différents publics, que cela s'adresse à tous. Ce groupe identifie également les services hébergés comme la PMI, l'assistante sociale. Pour ce groupe, l'animation évoque la vie, une dimension humaine. Elles identifient le CAS/JCL comme un lieu ressource et se considèrent en bonne connaissance du CAS/JCL ; bien informées sur ce qu'il s'y passe.
- ◆ La plupart des jeunes rencontrés qui ont entre 14 et 20 ans évoquent une tranche d'âge trop grande pour les activités jeunesse du CAS/JCL. On aimerait des activités réservées aux plus de 15 ans.
- ◆ Ils sont prêts à s'investir pour l'organisation de ces activités.

### ③ TERRITOIRE(S)

#### LA COMMUNE DE CHAMPAGNE ET SES ZONES D'INFLUENCE

A travers ses projets, ses services et son tissu économique, Champagné exerce une attraction pour de nombreux habitants des communes extérieures.

#### Zones d'influence de Le Mans Métropole

- ♦ Un Relais Assistante Maternelle en commun avec les communes de Sargé-les-Le Mans et Yvré-l'Evêque.
- ♦ L'accompagnement socioprofessionnel du CAS/JCL qui peut faire venir des habitants de Le Mans Métropole.
- ♦ La Cyber-base qui compte des participants résidant à Yvré-l'Evêque, Le Mans, Sargé-les-Le Mans.
- ♦ Le Chantier Formation Insertion qui accueille des salariés en insertion qui résident au Mans.
- ♦ Les associations sportives et culturelles locales qui ont des adhérents résidant dans les communes voisines.
- ♦ Les entreprises de Champagné qui emploient des habitants de Le Mans Métropole.

#### Zones d'influence de la Communauté de Commune (CDC) Pays des Brières et du Gesnois

- ♦ Les ALSH enfance et jeunesse du CAS/JCL accueillent régulièrement des enfants de Fatines, Saint-Corneille, Saint Mars-la-Brière.
- ♦ La Halte-Garderie qui accueille des enfants des communes voisines. En moindre mesure, la crèche qui peut inscrire des familles hors commune si des places sont disponibles.
- ♦ La Cyber-base du CAS/JCL qui accueille des habitants de Fatines, Saint Mars-la-Brière.
- ♦ L'accompagnement socioprofessionnel du CAS/JCL qui reçoit des personnes de Fatines, Saint Mars-la-Brière, Saint-Corneille.
- ♦ Le collège de Champagné qui accueille les enfants de Fatines, Saint Mars-la-Brière et Saint-Corneille.
- ♦ Le Secours Populaire qui accueille des familles de Saint Mars-la-Brière.
- ♦ Le Chantier Formation Insertion qui accueille des salariés en insertion de Fatines, Saint Mars-la-Brière.
- ♦ Les entreprises de Champagné qui emploient des habitants de la CDC Pays de Brière et du Gesnois.

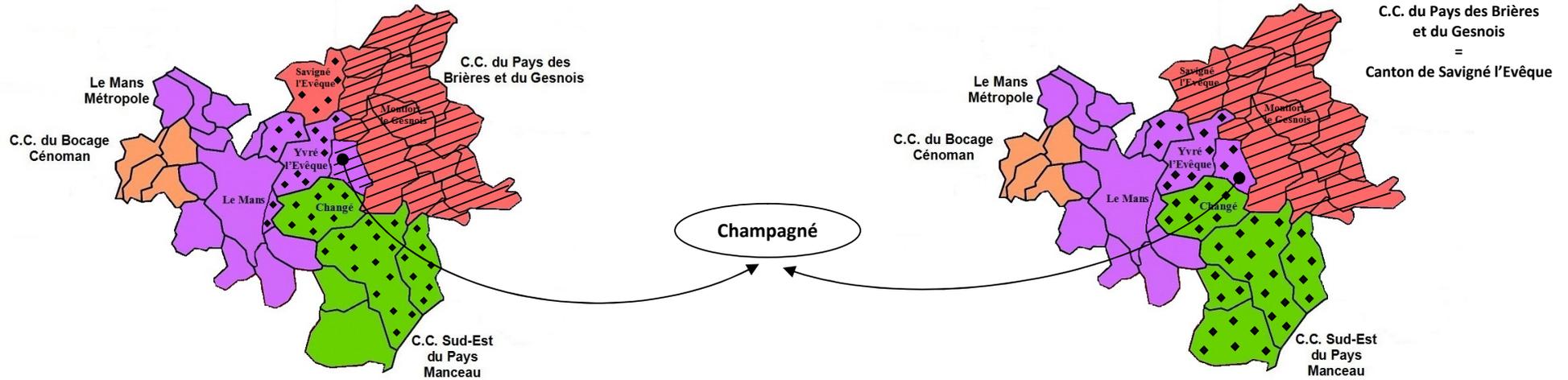
#### LE TERRITOIRE D'USAGE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE

Si son territoire institutionnel se limite à la commune de Champagné, le Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE de Champagné participe à l'attractivité de la commune pour des habitants extérieurs, à travers certaines de ses activités.

Evolution du territoire de la commune

**Avant 2015**

**Après 2015**



**CANTON DE MONTFORT LE GESNOIS**  
Torcé en Vallée, Sillé, St Corneille, Lombron, Fatines, Montfort le Gesnois, Connerré, Champagné, St Mars-la-Brière, Soullitré, Nuillé le Jallais., Ardenay s/Mérisse, Surfond, Le Breil s/Mérisse.



**CANTON DU MANS EST**  
Savigné l'Evêque, Sargé-les-Le Mans, Yvré-l'Evêque, Changé, Parigné l'Evêque, Challes.



**CANTON DE SAVIGNÉ L'ÈVEQUE**  
Torcé en Vallée, Savigné l'Evêque, Sillé, St Corneille, Lombron, Fatines, Montfort le Gesnois, Connerré, St Mars-la-Brière, Soullitré, Nuillé le Jallais., Ardenay s/Mérisse, Surfond, Le Breil s/Mérisse.



**CANTON DE CHANGE**  
Sargé-les-Le Mans, Yvré-l'Evêque, Champagné, Changé Brette-les Pins, Parigné l'Evêque, Challes, St Mars d'Outillé.

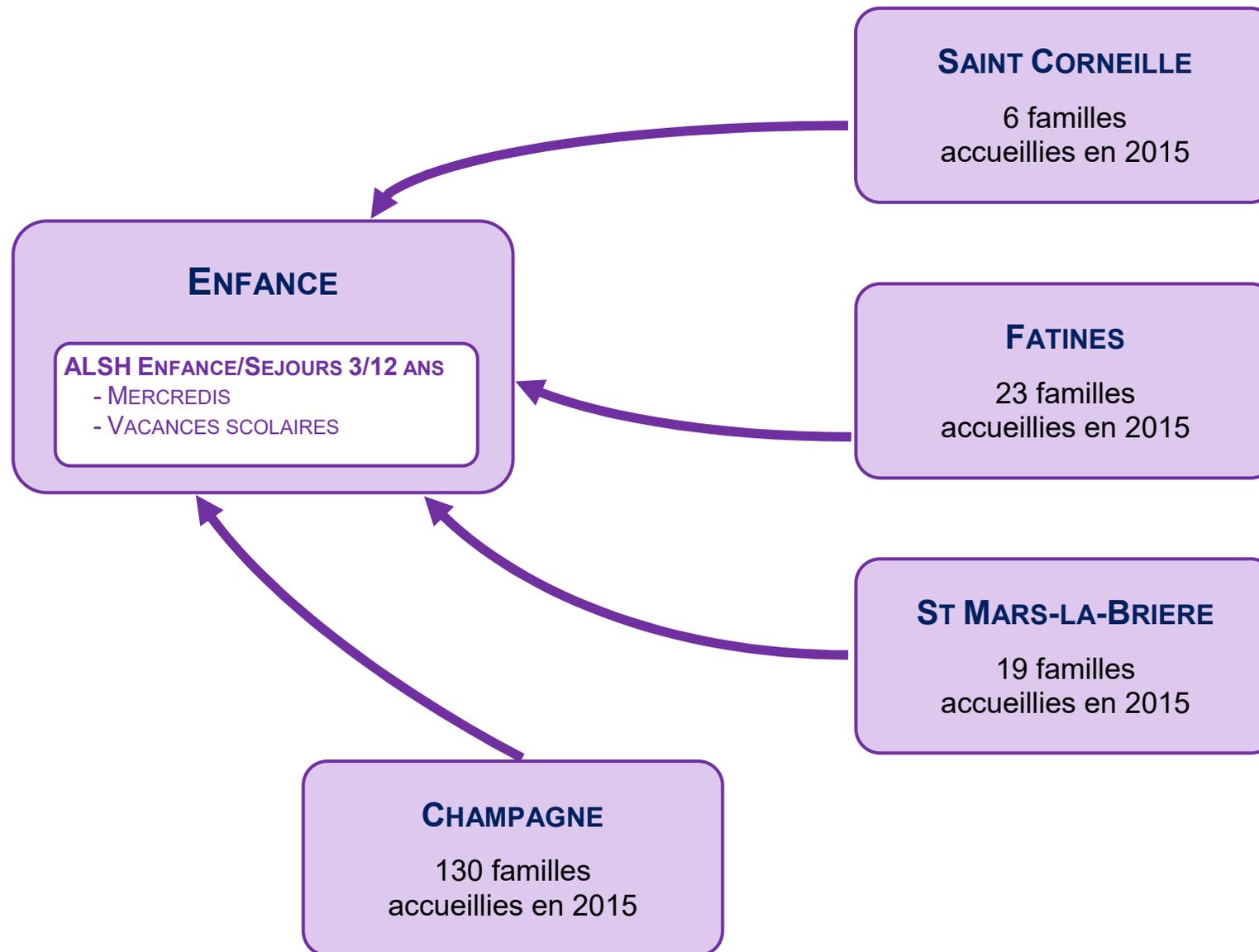


COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DEPUIS JANVIER 2013

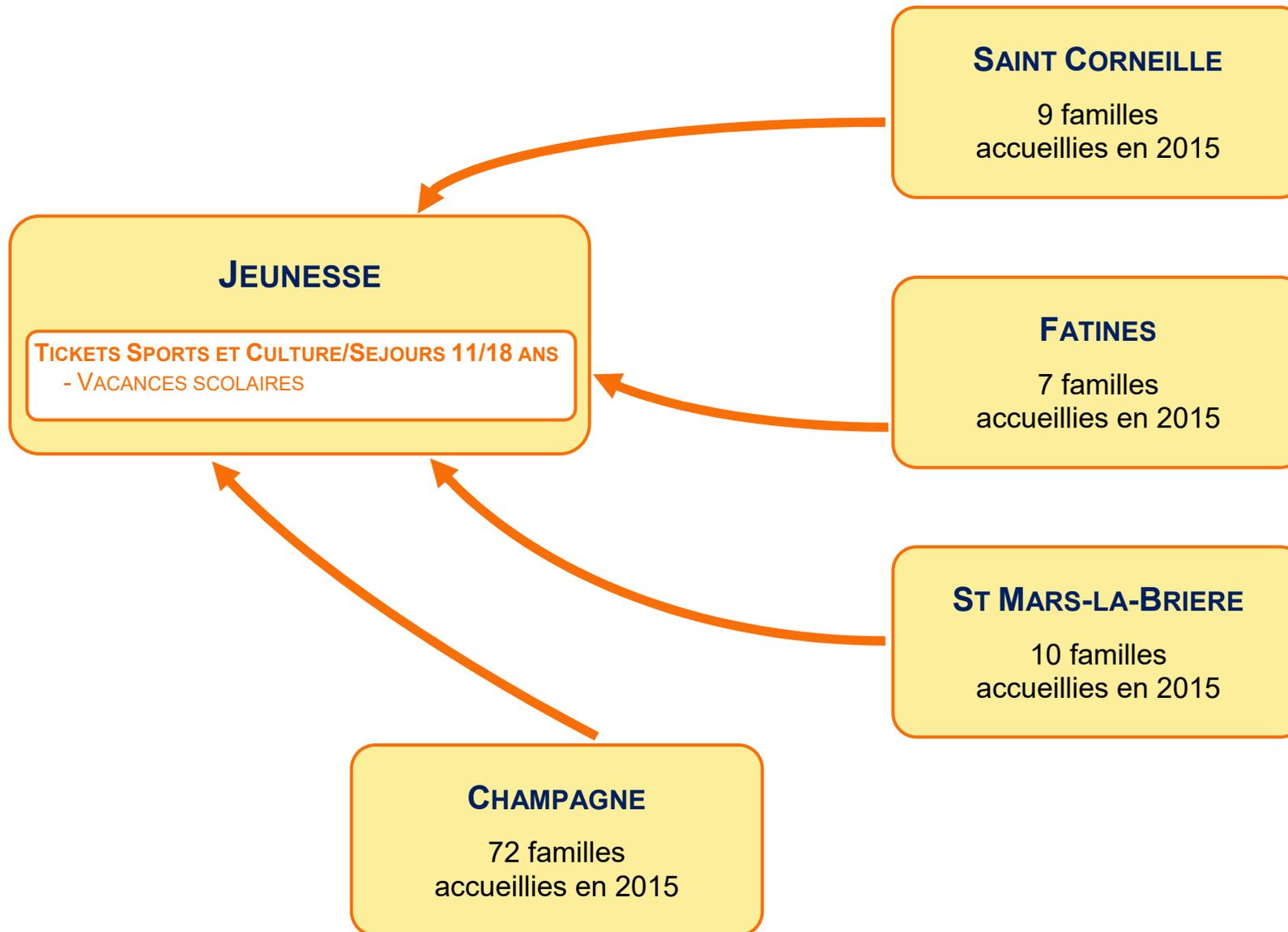


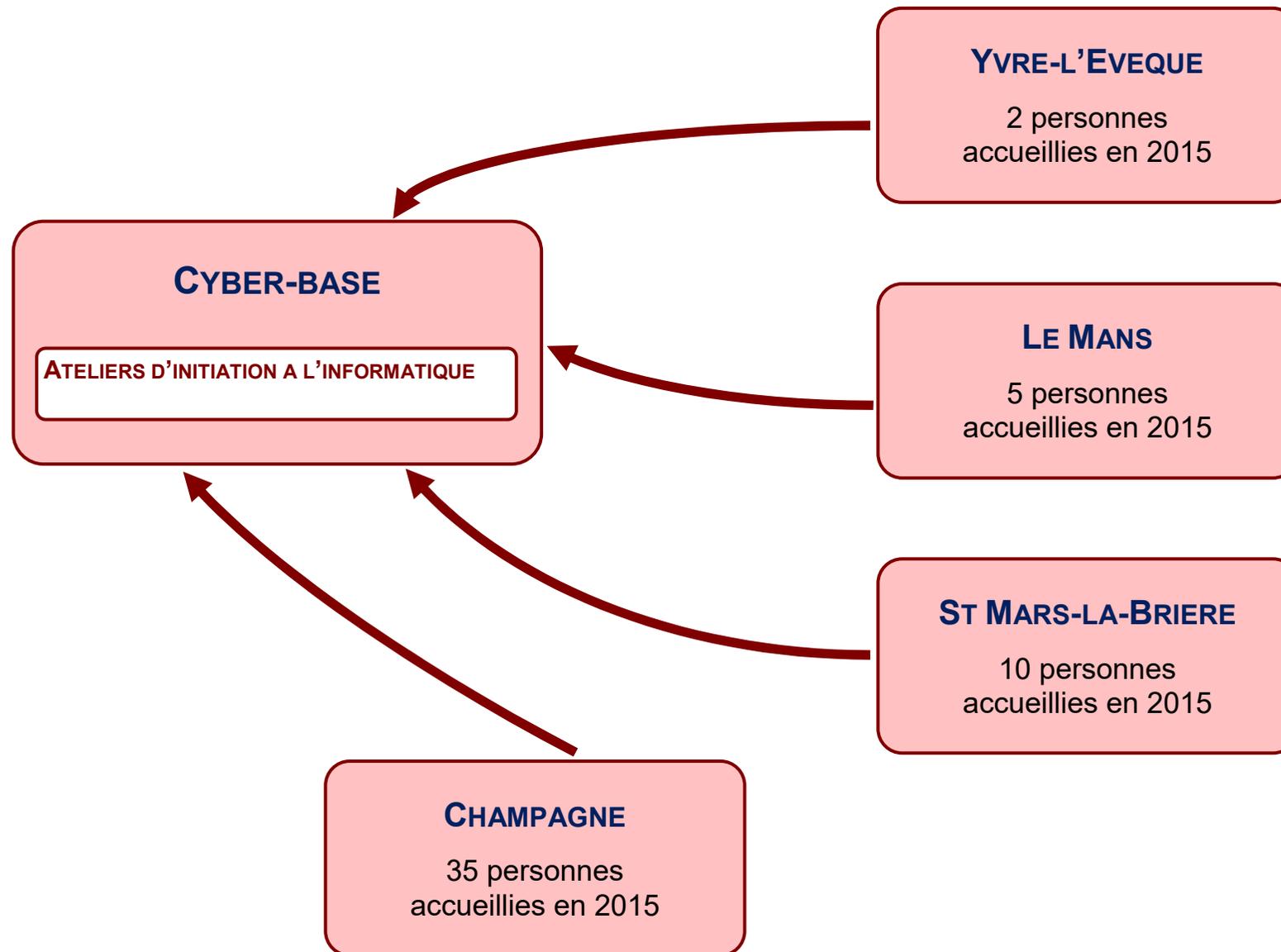
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DEPUIS JANVIER 2013

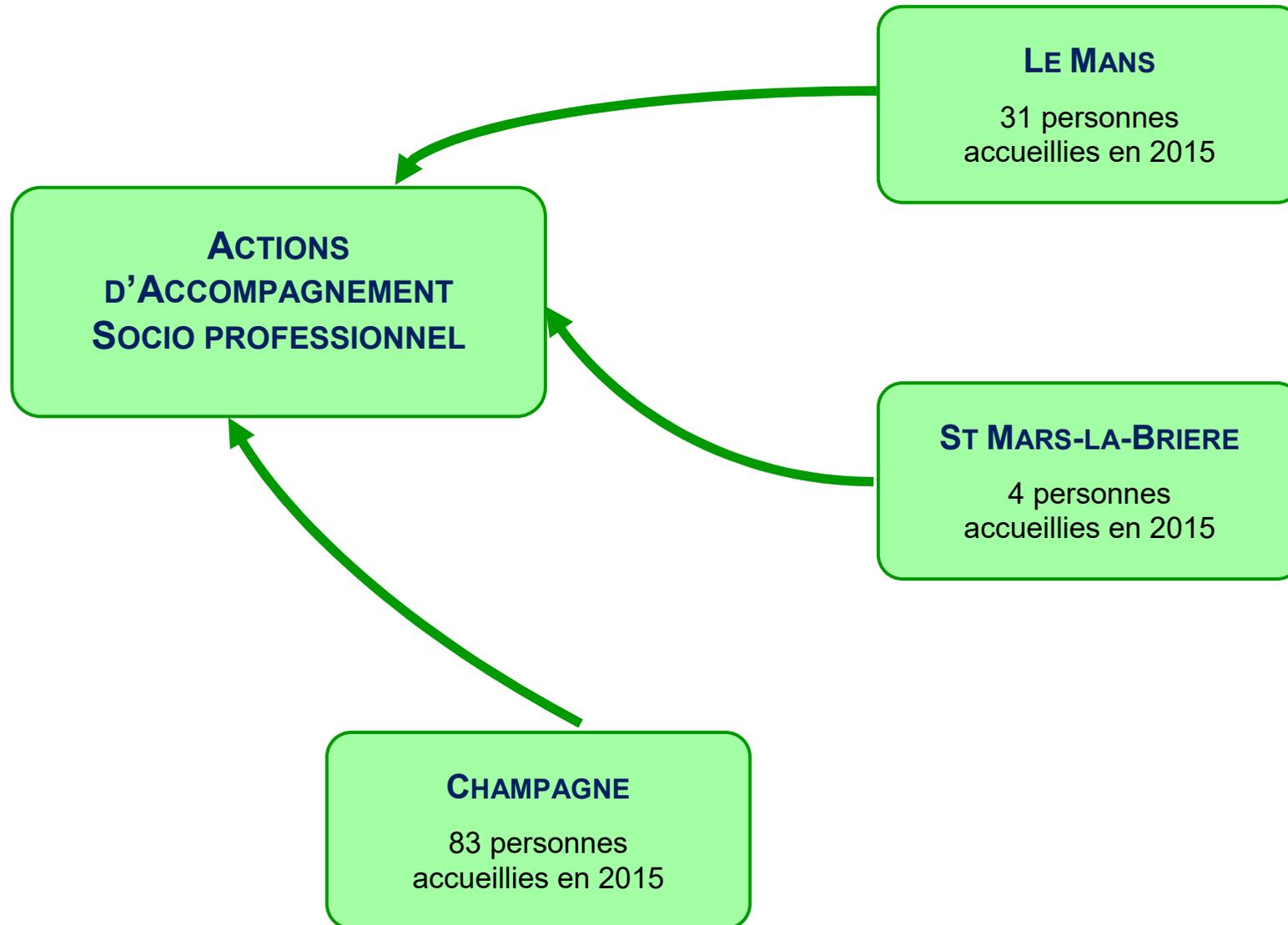
Enfance

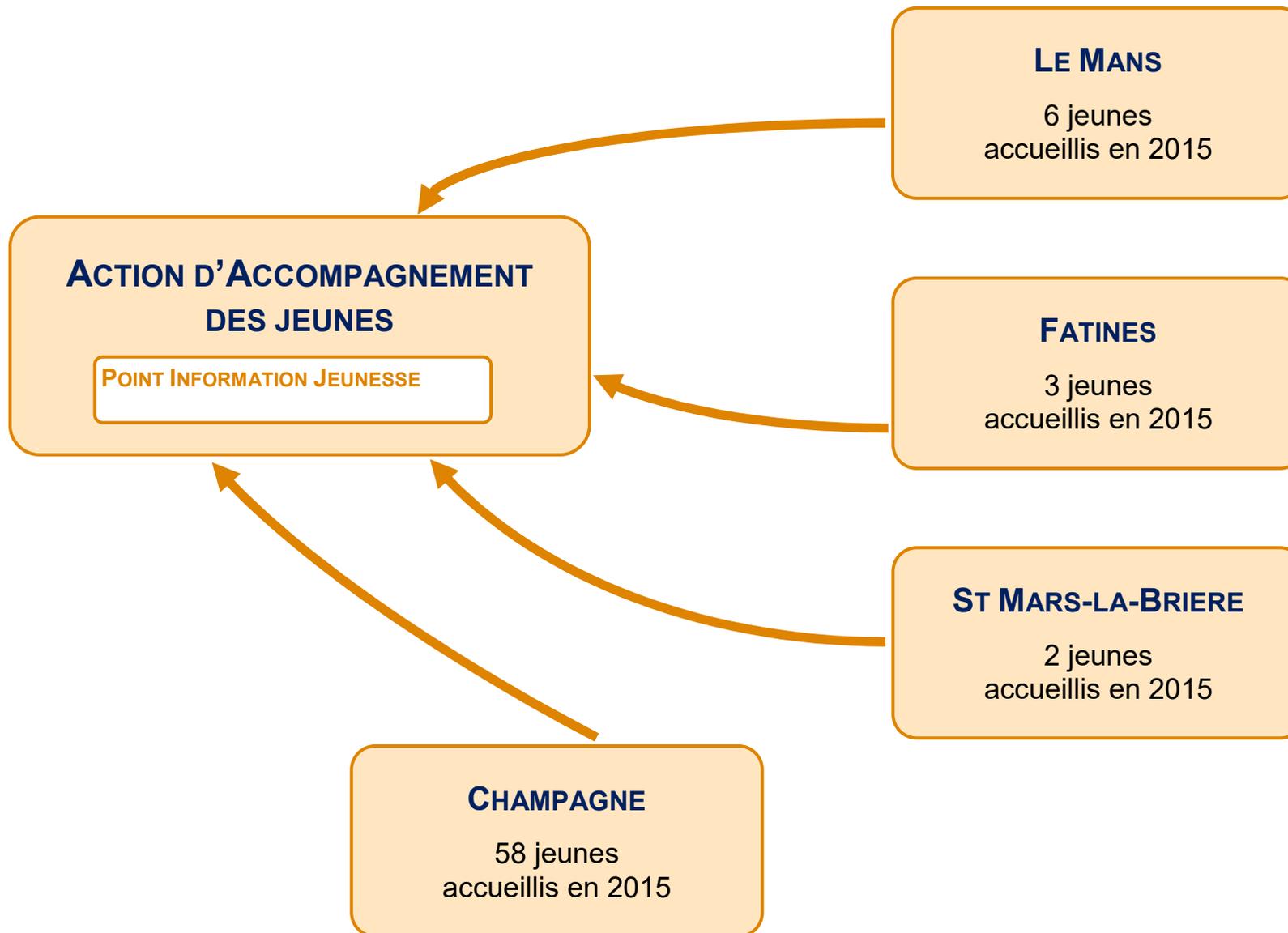


Jeunesse









### **Les projets en partenariat au collège**

Le CAS/JCL intervient régulièrement dans les classes du Collège W.Wright. A travers ses actions, il rencontre des élèves résidant sur les communes de Champagné, Saint-Mars-la-Brière, Fatines, Saint-Corneille.

# V LE DIAGNOSTIC : ANALYSE DE L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT ET DE L'ETAT DES LIEUX

## ❶ CONSTATS ET ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE

Lors d'un Conseil d'Administration élargi (salariés et administrateurs), organisé le 17 mai 2016, un travail d'analyse de l'évaluation et de l'état des lieux a été effectué collectivement.

Ce travail, construit en plusieurs étapes a permis au groupe de :

- Faire émerger les constats sur le territoire et la structure : forces et faiblesses du territoire et du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE.
- Identifier à partir des constats émis, les risques pour le territoire et la structure.

Un travail de synthèse, effectué par un groupe de volontaires (salariés et administrateurs) a permis de faire émerger les enjeux importants à prendre en compte pour le futur Projet Social.

Enfin la commission « Projet Social » a dégagé les enjeux<sup>10</sup> issus de l'analyse et en a retenu trois sur lesquels le CAS/JCL pouvait agir au regard de ses missions et des orientations de la circulaire CNAF « Animation de la vie sociale » :

**L'accessibilité, la solidarité sociale, le territoire, le partenariat local, la place<sup>11</sup> et le rôle<sup>12</sup> du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE.**

---

<sup>10</sup> Il faut entendre enjeu dans le sens de risques (que le CAS et le territoire encourent si les constats n'étaient pas pris en compte)

<sup>11</sup> Le rôle du CAS se matérialise à travers ses fonctions d'accueil, de veille et de diagnostic ainsi que dans sa relation aux habitants.

<sup>12</sup> Sa place se concrétise dans la définition de ses relations partenariales et de son territoire à la fois institutionnel et d'usage.

La synthèse de l'ensemble de ses travaux est présentée dans les tableaux suivants :

**A. L'accessibilité**

CONSTATS DE REFERENCE	RISQUES IDENTIFIES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une commune jeune avec beaucoup de parents ayant des enfants à charge. Un taux de double activité important dans ces familles.</li> <li>◆ La fonction « Accueil » du CAS/JCL est reconnue de qualité, par toutes les personnes interrogées.</li> <li>◆ Les horaires du centre de loisirs ne sont pas en cohérence avec les horaires des accueils sur la période scolaire.</li> <li>◆ L'amplitude de la tranche d'âge d'accueil des jeunes est trop large (11/18 ans).</li> <li>◆ Le recueil d'informations et de demandes des familles et des habitants dans les différents accueils<sup>13</sup> n'est pas suffisamment organisé et coordonné de ce fait, certaines demandes demeurent non partagées et donc non traitées.</li>   <li>◆ La dématérialisation croissante des services publics.</li> <li>◆ Des familles ou des habitants avec des problèmes de mobilité : difficulté à utiliser les transports en commun, manque d'ouverture vers Le Mans.</li>   <li>◆ La communication numérique pourrait être améliorée ainsi que la mise en valeur des activités adultes et familles, le centre social est identifié enfance/jeunesse par beaucoup d'habitants rencontrés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Des problèmes d'accès aux services et activités à destination des familles :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Horaires inadaptés.</li> <li>→ Fermeture pour congés.</li> <li>→ Coût des services.</li> <li>→ Manque de flexibilité d'inscription.</li> </ul> </li>   <li>→ Tranche d'âge des accueils inadaptée au public.</li>   <li>◆ Des familles ou des habitants non formés ou pas équipés face à la dématérialisation des services publics, des personnes peu mobiles qui risquent d'avoir des difficultés d'accès aux services.</li>   <li>◆ Des familles ou des habitants passent à côté d'informations importantes (communication à améliorer).</li> </ul>	<p><b>L'accessibilité</b>, définition partagée par les membres du CAS/JCL :</p> <p>Donner la possibilité à tous les habitants et toutes les familles d'accéder aux services dont ils ont besoin sur leur territoire de vie. Cette notion d'accessibilité s'entend selon différents critères, définis ainsi par le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Accessibilité financière (selon le quotient familial).</li> <li>◆ Organisationnelle (horaires des accueils d'enfants adaptés aux horaires de travail des familles).</li> <li>◆ Variété et complémentarité des activités et services sur le territoire....</li> </ul>

<sup>13</sup> Il faut comprendre « accueil » au sens large, au-delà de l'espace accueil du CAS et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, toutes les activités dispensent un accueil.

## B. La solidarité

CONSTATS DE REFERENCE	RISQUES IDENTIFIES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un fort taux de chômage et d'emplois précaires.</li> <li>◆ Un tissu économique important.</li> <li>◆ Des familles ou des habitants avec des problèmes de mobilité : difficulté à utiliser les transports en commun, manque d'ouverture vers Le Mans.</li> <li>◆ Nous constatons une méconnaissance des dispositifs de solidarité locale de la part des intervenants auprès des publics (enseignants, animateurs...).</li> <li>◆ Nous constatons une méconnaissance des dispositifs de solidarité locale de la part des publics potentiellement demandeurs.</li> <li>◆ Une augmentation du nombre de seniors et de personnes âgées (60 ans et plus) avec des nouveaux besoins.</li> <li>◆ Diminution des offres de services santé.</li> <li>◆ Diminution du nombre de logements sociaux au point de ne pas pouvoir respecter la loi SRU.</li> <li>◆ Impossibilité de construire des logements à cause des normes d'épuration.</li> <li>◆ L'organisation et le traitement des informations, des demandes, recueillies dans les accueils.</li> <li>◆ Un équipement avec des moyens qu'il met au service du partenariat. Le CAS/JCL est reconnu par les acteurs locaux pour sa capacité de coordination et d'animation du réseau local.</li> <li>◆ La dématérialisation croissante des services publics.</li> <li>◆ Des familles et des habitants avec des problèmes de mobilité.</li> <li>◆ Une commune jeune avec beaucoup de parents avec des enfants à charge. Un taux de double activité important pour ces familles.</li> <li>◆ Des difficultés pour faire venir les parents sur les temps d'information, de prévention que nous organisons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi avec un risque de perte de lien social, de dégradation de niveau de vie et de la situation familiale.</li> <li>◆ Des familles ou des habitants qui n'accèdent pas aux dispositifs de solidarité par manque de connaissance, difficultés à faire la démarche de demande.</li> <li>◆ Des familles ou des habitants non formés ou pas équipés face à la dématérialisation des services publics, des personnes peu mobiles qui peuvent avoir des difficultés d'accès aux services.</li> <li>◆ Des besoins en accompagnement de la part des parents qui risquent de ne pas être satisfaits.</li> </ul>	<p><b>La solidarité</b>, pour le CAS/JCL il s'agit de la solidarité envers les publics fragiles (fragilités multiples, fragilité temporaire...), La volonté est de rendre plus lisible les acteurs contributeurs de la solidarité. Le soutien à la fonction parentale est également perçu par le CAS/JCL comme une solidarité envers les familles du territoire.</p>

### C. Le territoire, le partenariat local, la place et le rôle du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE

CONSTATS DE REFERENCE	RISQUES IDENTIFIES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ La proximité du Mans et l'existence de multiples moyens de transports rendent la ville attractive.</li> <li>♦ Une commune attirante, dotée de nombreux services adaptés au profil de sa population.</li> <li>♦ La commune est un lieu de passage important : trajet domicile/travail, lieu de travail.</li> <li>♦ La sollicitation de communes voisines sur la question des accueils de loisirs.</li> <li>♦ Un rayonnement du CAS/JCL plus large que son territoire institutionnel.</li>   <li>♦ La structuration de la politique enfance jeunesse municipale : création d'une commission municipale Enfance/Jeunesse/ Education, un administrateur du CAS/JCL siège à cette commission. La mise en place d'un Projet Educatif de Territoire. Le développement d'action municipale en direction de la jeunesse.</li> <li>♦ Un tissu associatif important, varié et dynamique avec des partenariats entre associations, entre associations et mairie.</li> <li>♦ Des associations qui ont des difficultés à trouver des bénévoles.</li> <li>♦ Un tissu économique important.</li> <li>♦ La fonction « Accueil » du CAS/JCL est reconnue de qualité par toutes les personnes interrogées.</li> <li>♦ Le CAS/JCL est identifié comme un lieu ressource, catalyseur de projets, où l'on peut prendre des initiatives.</li> <li>♦ Un partenariat local fort et durable</li> <li>♦ Un équipement avec des moyens qu'il met au service du partenariat. Le CAS/JCL est reconnu par les acteurs locaux dans sa capacité de coordination et d'animation du réseau local.</li> <li>♦ Les missions du CAS/JCL ne sont pas encore bien identifiées par certaines personnes, il peut y avoir confusion avec les missions des services municipaux.</li> <li>♦ Le CAS/JCL dispose d'un budget très dépendant de la subvention municipale (68%).</li> <li>♦ Le recueil d'informations et de demandes des familles et des habitants dans les différents accueils<sup>14</sup> n'est pas suffisamment organisé et coordonné. De ce fait certaines demandes demeurent non partagées et donc non traitées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Le risque que le Centre d'Animation Sociale ne soit pas reconnu sur son territoire (territoire d'usage plus grand que le territoire institutionnel).</li> <li>♦ L'économie du CAS/JCL trop dépendante de la municipalité.</li>   <li>♦ Un Tissu associatif qui peut se fragiliser par manque de bénévoles.</li> <li>♦ Garder la qualité de vie, se prévenir du risque de devenir une cité « dortoir ».</li> </ul>	<p><b>Le Territoire, le partenariat local, la place et le rôle du Centre d'Animation Jean-Claude LAUDE.</b></p> <p>Le rôle du CAS/JCL se matérialise à travers ses fonctions d'accueil, de veille et de diagnostic, ainsi que dans la définition de sa relation aux habitants.</p> <p>Sa place se concrétise dans la définition de ses relations partenariales et de son territoire à la fois institutionnel et d'usage.</p>

<sup>14</sup> Il faut comprendre « accueil » au sens large, au-delà de l'espace accueil du CAS et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, toutes les activités dispensent un accueil.

## ② DES ENJEUX VERS LES PROBLEMATIQUES

Ce travail a consisté en équipe de professionnels et en Conseil d'Administration à déterminer, pour chaque enjeu, quelles étaient les problématiques posées et de définir les objectifs du prochain projet social.

**L'accessibilité** : Comment permettre l'accès aux services à toutes les familles et habitants de la commune ?

**La solidarité** : Quelle place le CAS/JCL doit-il prendre dans la réduction des inégalités sociales ?  
Comment accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale ?

**Le Territoire, le partenariat local, la place et le rôle du CAS/JCL.** Comment mobiliser les acteurs du territoire d'usage<sup>15</sup> du CAS/JCL pour qu'ils reconnaissent et soutiennent ses actions ?  
Comment entretenir et développer les dynamiques de partenariat et de travail en réseau, des acteurs locaux ?  
Comment recueillir la parole des habitants et des familles et comment la traiter ?  
Comment le CAS/JCL peut favoriser l'implication, la participation des habitants/des familles dans l'animation de la vie sociale locale (dont l'implication dans les actions du CAS/JCL).

---

<sup>15</sup> On définit le territoire d'usage à partir de l'observation des pratiques des habitants des communes proches de Champagné, du secteur de recrutement du collège (Champagné, Fatines, St Mars la Brière, St Corneille), du secteur géographique d'intervention des travailleurs sociaux et du RAM (Yvré-L'Evêque, Sargé-Les-Le Mans) et de l'analyse plus fine de la liste de nos adhérents hors commune.

## VI LE PROJET SOCIAL 2017-2020 : OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS

Un groupe constitué de l'ensemble des salariés et un Conseil d'Administration ont travaillé à l'élaboration des grands objectifs et du plan d'actions qui visent à proposer nos réponses aux problématiques posées par le diagnostic.

Nous avons ainsi mis en forme des objectifs spécifiques qui répondent directement aux problèmes posés par le diagnostic et des objectifs transversaux qui conditionnent notre mode d'action et doivent nous guider dans toutes nos pratiques quotidiennes.

### ❶ DES PROBLEMATIQUES VERS LES OBJECTIFS

#### LES OBJECTIFS SPECIFIQUES<sup>16</sup>

**Objectif N° 1 : Proposer des projets, des services en direction des familles et des habitants qui prennent en compte leurs contraintes de vie, qui favorisent leurs prises d'initiatives, en adéquation avec les évolutions démographiques, administratives, technologiques...**

*Problématique(s) de référence : Comment permettre l'accès aux services à toutes les familles et à tous les habitants de la commune ?*

**Objectif N° 2 : Promouvoir et impulser la mise en réseau des dispositifs de solidarité locale afin de prendre en compte les familles et les habitants en situation de fragilité.**

*Problématique(s) de référence : Comment le CAS/JCL peut-il jouer un rôle dans la réduction des inégalités sociales ?*

**Objectif N° 3 : Assurer une présence du Centre d'Animation Sociale « hors les murs » pour continuer à agir sur le développement des dynamiques partenariales locales.**

*Problématique(s) de référence : Comment mobiliser de nouveaux acteurs sur le territoire d'usage du CAS/JCL ?*

*Comment entretenir et développer les dynamiques de partenariat et de travail en réseau ?*

#### LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX<sup>17</sup>

**Objectif N° 1 : Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale et promouvoir la rencontre intergénérationnelle.**

*Problématique(s) de référence : Comment accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale ?*

**Objectif N° 2 : Pouvoir recueillir la parole des habitants et favoriser leur implication dans la vie de l'association et l'animation de la vie sociale locale.**

*Problématique(s) de référence : Comment recueillir la parole des habitants et comment la traiter ?*

*Comment le CAS/JCL peut favoriser l'implication, la participation des habitants/des familles dans l'animation de la vie sociale locale (dont l'implication dans les actions du CAS/JCL) ?*

<sup>16</sup> Voir définition introduction du chapitre

<sup>17</sup> Voir définition introduction du chapitre

## ② DES OBJECTIFS VERS UN PLAN D' ACTIONS

### LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

**Objectif N° 1 : Proposer des projets, des services en direction des familles et des habitants qui prennent en compte leurs contraintes de vie, qui favorisent leurs prises d'initiatives, en adéquation avec les évolutions démographiques, administratives, technologiques...**

Problématiques traitées	PLAN D' ACTIONS	
	Familles	Familles et Habitants
<p><b><i>Comment permettre l'accès aux services à toutes les familles et à tous les habitants de la commune ?</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Au regard de l'évolution des contraintes, des usages des familles et des habitants et de l'évolution démographique.</li> <li>♦ Au regard de la dématérialisation croissante des services publics en ligne et des évolutions administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Travailler avec des groupes d'adolescents afin de proposer des animations spécifiques au plus de 15 ans.</li> <li>→ Travailler à la mise en place d'un péricentre pour les ALSH enfance des vacances scolaires</li> <li>→ Contribuer à faire vivre le comité de pilotage territorial (CAF, Mairie, CAS/JCL) en vue d'échanger avec les partenaires sur les offres de services locales et les projets en direction des familles.</li> <li>→ Utiliser les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec les familles.</li> <li>→ Identifier les bons interlocuteurs qui gèrent l'accès aux droits pour les familles, afin de faciliter la relation entre les familles et ces services (CAF, services de l'armée...).</li> <li>→ Utiliser les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec les familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'équipe de direction doit coordonner les réunions du personnel administratif, du personnel d'animation et les réunions d'équipe complète afin de pouvoir réinterroger tous les ans nos règles de fonctionnement en fonction des remarques des familles, des habitants et de leurs usages respectifs.</li> <li>→ Créer des outils de recueils d'informations et de demandes et définir les modalités de partage et de traitement.</li> <li>→ Mettre à disposition des habitants, à l'accueil et sur tous nos supports de communication, des informations sur les services du CLIC (accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap).</li> <li>→ Réaménager l'espace accueil en mettant en place un point d'accès internet aux services publics en ligne.</li> <li>→ Mettre en place des plages d'accès à la Cyber Base avec l'accompagnement d'un professionnel pour faciliter l'accès aux services en ligne.</li> </ul>

**Objectif N° 2 : Promouvoir et impulser la mise en réseau des dispositifs de solidarité locale afin de prendre en compte les familles et les habitants en situation de fragilité.**

Problématique traitée	PLAN D' ACTIONS
	Familles et Habitants
<p><i>Comment le CAS/JCL peut-il jouer un rôle dans la réduction des inégalités sociales ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Continuer le travail d'accompagnement socioprofessionnel en prenant en compte les difficultés d'accès à l'outil internet.</li> <li>→ Rencontrer régulièrement les travailleurs sociaux du territoire.</li> <li>→ Impulser des rencontres CCAS, Secours Populaire, Assistante Sociale.</li> <li>→ Renforcer la connaissance des actions de solidarité sur le territoire : information et valorisation auprès des habitants et des acteurs locaux en lien avec des habitants.</li> <li>→ Anticiper avec les familles les inscriptions d'enfants porteurs de handicap afin de les accueillir dans les meilleures conditions.</li> </ul>

**Objectif N° 3 : Assurer une présence du Centre d'Animation Sociale « hors les murs » pour continuer à agir sur le développement des dynamiques partenariales locales.**

Problématiques traitées	PLAN D' ACTIONS	
	Familles	Familles et habitants
<i>Comment mobiliser de nouveaux acteurs sur le territoire d'usage du CAS/JCL ?</i>		<p>→ Identifier le territoire d'attractivité du CAS/JCL en sondant les collectivités (St Mars La Brière, Fatines, St Corneille...), les familles de ces communes, les entreprises locales.</p> <p>→ Réaliser un diagnostic spécifique auprès de nos adhérents extérieurs sur les points de tension (pas le service souhaité à proximité de chez soi, les enfants sont scolarisés à Champagné, les parents travaillent à Champagné...).</p> <p>→ Travailler avec la commune dans des instances telles que le comité de pilotage territorial (CAF, Mairie, CAS/JCL), co-définir le territoire. Etre présent auprès des élus municipaux lors des rencontres avec de futurs partenaires (communes extérieures...).</p> <p>→ Rédiger le projet associatif qui servira de référence aux administrateurs et aux professionnels, dans l'objectif de disposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un outil de communication interne et externe.</li> <li>- D'un outil de management des salariés.</li> <li>- D'un outil au service de l'éthique associative.</li> </ul> <p>→ Réaliser un état des lieux des associations qui souhaitent s'investir dans un collectif (existant ou à créer) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectif cultures d'ici et d'ailleurs.</li> <li>- Prévention en direction des personés âgées.</li> </ul> <p>→ Définir avec elles, les modalités de leur investissement.</p>

Problématiques traitées	PLAN D' ACTIONS	
	Familles	Familles et habitants
<b>Comment entretenir et développer les dynamiques de partenariat et de travail en réseau ?</b>	<p>→ Participer à l'animation du travail en réseau et en partenariat autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La petite enfance : animation du réseau petite enfance (PMI, Service petite enfance municipal, école maternelle, CAS/JCL), animation salle d'attente PMI.</li> <li>- L'enfance : co-organisation des Temps d'Activités Périscolaires avec la municipalité et accompagnement à la mise en place de la réforme. Développement des projets en partenariat avec les écoles.</li> <li>- La jeunesse : accompagnement des élus municipaux à la mise en place du dispositif atout jeunes, soutien à la mise en place d'un « conseil municipal jeunes » et des Tickets Sports et Culture. Continuer le partenariat éducatif avec le collège autour du Point Information Jeunesse.</li> <li>- La Cyber-base : développement des projets en partenariat avec les écoles et le collège.</li> </ul>	<p>→ Rédiger le projet associatif qui servira de référence aux administrateurs et aux professionnels, dans l'objectif de disposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un outil de communication interne et externe.</li> <li>- D'un outil de management des salariés.</li> <li>- D'un outil au service de l'éthique associative.</li> </ul> <p>→ Recenser tous les dispositifs Enfance/Jeunesse/Famille, gérés par la commune, les associations, le CAS/JCL et réaliser un « livret » Enfance/Jeunesse/Famille. Faire en sorte que chaque public identifie les propositions qui lui sont faites.</p> <p>→ Participer à l'animation du travail en réseau et en partenariat autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accompagnement socio- professionnel : bourse aux jeunes demandeurs d'emploi en lien avec la Mairie et la Mission Locale. Impliquer les employeurs locaux pour les rapprocher des demandeurs d'emploi.</li> <li>- La Cyber-base : soutien aux associations dans l'utilisation de l'outil multimédia (animation en partenariat avec le Chantier Formation Insertion, formation de bénévoles d'associations).</li> </ul>

## LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX

### Objectif N° 1 : Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale et promouvoir la rencontre intergénérationnelle.

Le projet social 2017-2020 prend en compte spécifiquement la question de la parentalité dans chacun de ses objectifs, que ce soit pour améliorer l'accès des familles aux différents services, le soutien aux familles fragilisées, l'impulsion et la coordination du partenariat local autour de l'enfance de la jeunesse et de la famille. Le travail de partenariat avec les associations locales et la volonté de faire se rencontrer les différents publics du CAS/JCL nous permet de développer la rencontre intergénérationnelle.

#### Le projet social développe cependant un plan d'actions spécifique pour accompagner les parents :

Problématique traitée	PLAN D' ACTIONS
	Familles
<b>Comment accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale ?</b>	<p><b>Les actions à poursuivre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le CAS/JCL propose des services et des projets en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre aux problématiques de gardes des enfants : ALSH 3-12 ans, Temps d'Activités Périscolaires</li> <li>- Proposer des projets pédagogiques qui favorisent l'épanouissement des enfants et des jeunes et qui définissent l'implication des parents.</li> <li>- Proposer une action d'accompagnement à la scolarité pour les enfants et les jeunes.</li> <li>- Proposer des temps d'animation pour toute la famille : sorties familiales, atelier parents/enfants.</li> <li>- Proposer des actions d'information et de prévention en direction des enfants, des jeunes et des parents : soirées d'information/prévention pour les parents, projets pluri-partenariaux enfance et jeunesse (semaines d'éducation contre les discriminations, semaines radio, droits de l'enfant), les accompagnements du Point Information Jeunesse (permanence info jeunesse, actions prévention orientation, santé, citoyenneté), la Cyber-base (éducation au multimédia, prévention à l'usage d'internet).</li> </ul> </li> <li>→ Favoriser les interactions régulières entre les générations à travers nos projets enfance, jeunesse et famille : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre du lien entre les différents publics du CAS/JCL : les participants des loisirs créatifs qui s'investissent dans l'organisation des semaines d'éducation contre les discriminations, des jeunes porteurs de projets qui participent à l'animation de l'atelier théâtre, de l'assemblée générale</li> <li>- Favoriser la rencontre éducative entre enfants et adultes à travers nos partenariats associatifs : semaines d'éducation contre les discriminations, implication d'associations locales dans l'animation des TAP. L'accompagnement des jeunes porteurs de projet qui permet la rencontre avec des élus municipaux, du CA du CAS/JCL, des bénévoles du Secours Populaire, l'implication d'intervenants bénévoles en animation : bénévole aide aux devoirs, animations ponctuelles (atelier magie), bénévole atelier bricolage, parents qui participent à des animations de l'ALSH.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Les actions à développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place une commission famille dont l'une des missions sera de travailler aux réponses à apporter aux difficultés des parents.</li> <li>→ Aller à la rencontre des familles dans les lieux où l'on peut les rencontrer : fêtes des écoles, marché de Noël, Festimômes, portes ouvertes du collège pour mener des actions ludiques et éducatives, de prévention, d'information.</li> <li>→ Accompagner les associations locales qui encadrent des enfants et des jeunes sur les questions de l'utilisation du Bon Temps Libre, de la gestion de l'encadrement d'enfant.</li> </ul>

**Objectif N° 2 : Pouvoir recueillir la parole des habitants et favoriser leur implication dans la vie de l'association et l'animation de la vie sociale locale.**

Dans tous ses axes d'intervention, le CAS/JCL doit s'appuyer sur la parole des familles et des habitants, doit favoriser leur participation dans la résolution de leurs difficultés, dans les réponses à leurs besoins. Le CAS/JCL doit permettre l'émergence de projets collectifs et/ou individuels et accompagner leurs réalisations.

Pour cela le Projet Social 2017-2020 prévoit un plan d'actions spécifiques :

Problématiques traitées	PLAN D' ACTIONS	
	Familles	Familles et habitants
<b><i>Comment recueillir la parole des habitants et comment la traiter ?</i></b>	→ Rencontrer les familles dans les lieux où elles sont présentes (fête des écoles, marché de Noël, accueil PMI, Festimômes...).	→ L'équipe de direction doit coordonner les réunions du personnel administratif, du personnel d'animation et les réunions d'équipe complète afin de pouvoir réinterroger tous les ans nos règles de fonctionnement en fonction des remarques des familles, des habitants et de leurs usages respectifs. → Rencontrer tous les ans des familles et des habitants dans le cadre d'entretiens individuels et identifier les problématiques, les initiatives qui peuvent fédérer des groupes d'habitants.

Problématiques traitées	PLAN D' ACTIONS	
	Familles	Familles et habitants
<b><i>Comment le CAS/JCL peut favoriser l'implication, la participation des habitants/des familles dans l'animation de la vie sociale locale (dont l'implication dans les actions du CAS/JCL) :</i></b>	→ Mise en place d'un groupe famille, composé de familles, d'administrateurs volontaires et de professionnels référents, qui puisse être activé quand les familles expriment des problématiques  → L'accompagnement de projets de jeunes.	→ L'accompagnement de projets d'habitants : projet théâtre, atelier couture, projets à venir. → Valoriser les bénévoles d'activités et les bénévoles administrateurs de la structure : - Mise en place d'un contrat de bénévolat. - Valoriser les compétences et l'engagement des administrateurs en animant des groupes de travail salariés/administrateurs sur des thèmes ciblés. → Développer la communication sur les valeurs et les missions du CAS/JCL en rédigeant un projet associatif.

## VII ECONOMIE DE PROJET

Un des facteurs de réussite de ce projet réside dans une bonne connaissance des modalités de financements des principaux financeurs : la CAF et la Commune.

Un des outils identifiés dans le projet social finissant est l'élaboration d'une convention d'objectifs et de moyens tripartites, le travail n'ayant pas été réalisé, il est essentiel de le reporter dans le nouveau Projet Social.

### Présentation du budget 2016 <sup>18</sup>

#### Evolution du budget sans développement :

- ◆ Nous identifions la nécessité de savoir qui accompagne l'évolution structurelle du budget et notamment l'augmentation à moyen constant de la masse salariale annuelle qui est de l'ordre de 1.5% par an (soit environ 6000€).  
Si nos contrats de gaz, d'électricité et d'eau étaient englobés dans le contrat communal, cela donnerait peut-être lieu à des économies substantielles.
- ◆ Nous devons consolider à l'horizon de deux ans le poste de la directrice ALSH/coordinatrice TAP, un besoin supplémentaire de 7000€/an à partir de 2019.

#### Ce Projet Social annonce un développement :

Ce nouveau Projet Social annonce des besoins de développement : création d'un péricentre qui nécessitera l'embauche ou la mise à disposition de personnel supplémentaires le matin et le soir.

Nous devons avec la collectivité étudier les modalités d'accueil des publics hors commune.

---

<sup>18</sup> Annexe 5 budget prévisionnel 2016

## VIII MODALITES D'EVALUATION

Lors de l'élaboration d'un nouveau Projet Social, nous faisons toujours le constat que le temps à consacrer à l'évaluation et au diagnostic est important. Nous allons donc mettre en place un système d'évaluation continu.

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

Objectifs	Les critères reposeront sur notre capacité à :	Les indicateurs permettront d'attester du degré de l'atteinte de l'objectif :
<p>❶ <b>Proposer des projets, des services en direction des familles et des habitants qui prennent en compte leurs contraintes de vie, qui favorisent leurs prises d'initiatives, en adéquation avec les évolutions démographiques, administratives, technologiques...</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réétudier les demandes des familles et mettre en place des horaires et des modalités d'accueil d'enfants qui amélioreront l'articulation des différents temps de vie des familles tout en respectant nos objectifs pédagogiques.</li> <li>◆ A construire des outils de recueil d'informations qui nous permettent de mesurer régulièrement les besoins des familles, de former l'équipe de professionnels à cette démarche.</li> <li>◆ A mettre en place des entretiens annuels ciblés sur les familles et quelques personnes ressources que nous aurons identifiées dans le plan d'actions.</li> <li>◆ Interpeller les partenaires du comité de pilotage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en place ou pas d'un accueil péricentre, selon quelles modalités (seul ou avec la commune ou un autre partenaire).</li> <li>◆ Taux de fréquentation des accueils.</li> <li>◆ Existence de documents de recueil d'informations, leur exploitation en groupe de travail.</li> <li>◆ Nombre et contenu des rencontres.</li> </ul>
<p>❷ <b>Promouvoir et impulser la mise en réseau des dispositifs de solidarité locale afin de prendre en compte les familles et les habitants en situation de fragilité.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Faire un état des lieux des acteurs de la solidarité et recenser leurs actions en direction des publics fragilisés.</li> <li>◆ Construire un document commun.</li> <li>◆ Impulser des rencontres et communiquer avec les partenaires identifiés.</li> <li>◆ Impliquer les familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Existence de rencontres.</li> <li>◆ Création d'un outil de travail pour les acteurs de la solidarité.</li> </ul>
<p>❸ <b>Assurer une présence du CAS/JCL « hors les murs » pour continuer à agir sur le développement des dynamiques partenariales locales.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mesurer l'évolution des dynamiques partenariales à Champagné.</li> <li>◆ Trouver de nouveaux partenaires.</li> <li>◆ Coordonner le travail partenarial.</li> <li>◆ Formaliser des partenariats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Schémas dynamiques partenariales à reconstruire au terme du projet social.</li> <li>◆ Lister les nouveaux partenariats.</li> <li>◆ Nombre de rencontres effectives.</li> <li>◆ Evolution des conventions de partenariat.</li> </ul>

## OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Objectifs	Les critères reposeront sur notre capacité à :	Les indicateurs permettront d'attester du degré de l'atteinte de l'objectif :
<p>❶ <b>Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale et promouvoir la rencontre intergénérationnelle.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rencontrer les familles sur différents espaces du territoire.</li> <li>◆ Proposer des actions de rencontre et d'échange entre générations.</li> <li>◆ Proposer des actions de loisirs, de prévention, d'information aux familles.</li> <li>◆ Recueillir le vécu des participants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre d'actions hors les murs, nombre de familles rencontrées.</li> <li>◆ Nombre d'actions.</li>   <li>◆ Entretiens avec des participants</li> </ul>
<p>❷ <b>Pouvoir recueillir la parole des habitants et favoriser leur implication dans la vie de l'association et l'animation de la vie sociale locale.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réaliser des entretiens sur la base d'un échantillonnage représentatif des habitants, tous les ans.</li> <li>◆ Etre présent sur des temps hors les murs pour rencontrer des habitants.</li> <li>◆ Recenser les expressions des habitants entendues lors de nos accueils.</li>   <li>◆ Impulser des actions collectives qui répondent aux problèmes identifiés.</li>   <li>◆ Mesurer l'impact sur les habitants investis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de personnes rencontrées</li>   <li>◆ Nombre de rencontres hors les murs</li>   <li>◆ Les outils créés. Nombre de temps d'échange en équipe sur ces informations.</li> <li>◆ Mise en place d'une commission famille, nombre de familles investies, thèmes de travail.</li> <li>◆ Nombre d'actions qui découle de ces rencontres.</li> <li>◆ Nombres d'habitants impliqués dans ces actions</li>   <li>◆ Entretiens avec des habitants investis dans des projets.</li> </ul>

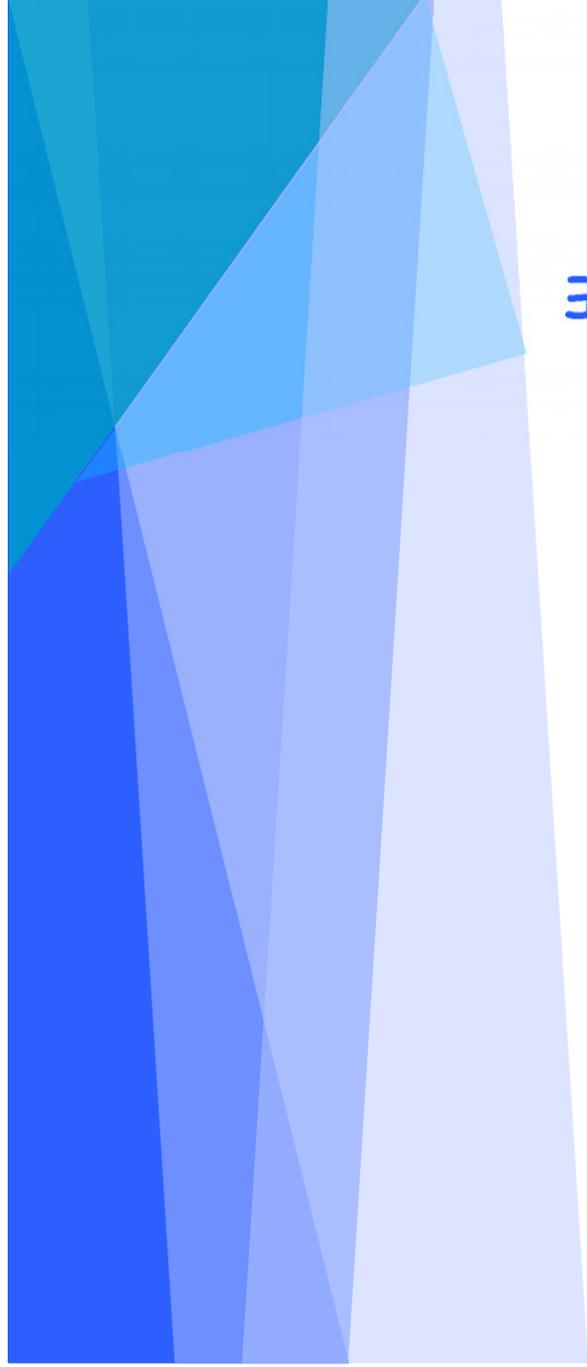
## LEXIQUE

A.C.F.	Animation Collective Familles
A.D.C.S.	Association Départementale des centres Sociaux
A.D.M.R.	Aide à Domicile en Milieu Rural
A.G.	Assemblée Générale
A.G.C.	Animation Globale et Coordination
A.L.S.H. (C.L.S.H.)	Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Centre de Loisirs Sans Hébergement)
A.N.C.V.	Agence Nationale des Chèques Vacances
B.A.F.A.	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
B.P.J.E.P.S.	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
C.A.	Conseil d'Administration
C.A.F./C.N.A.F.	Caisse d'Allocations Familiales/Caisse Nationale d'Allocations Familiales
C.A.F.S.	Centre d'Accueil Familial Spécialisé
C.A.S/JCL (C.A.S.)	Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE
C.C.A.S.	Centre Communal d'Action Sociale
C.E.	Cours Elémentaire
C.E.J.	Contrat Enfance Jeunesse
C.F.I.	Chantier Formation Insertion
C.L.A.S.	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
C.M.	Cours Moyen
C.P.	Cours Préparatoire
C.V.	Curriculum Vitae
D.D.C.S.	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
E.P.S.	Education Physique et Sportive
E.T.P.	Equivalent Temps Plein
F.A.L.	Fédération des Associations Laïques
F.C.P.E.	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
F.R.	Familles Rurales
H.L.M.	Habitation à Loyer Modéré
I.N.S.E.E.	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
I.T.E.P.	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
M.A.E.	Mutuelle d'Assurance Enfant
M.S.A.	Mutualité Sociale Agricole
P.C.	Personnel Computer (ordinateur)
P.E.D.T.	Projet Educatif Territorial
P.I.J.	Point Information Jeunesse
P.M.I.	Protection Maternelle et Infantile
P.S.	Prestations de Services
R.A.M./R.A.M.P.E.	Relais Assistante Maternelle – Parents – Enfants
R.E.A.P.P.	Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
R.I.M.a	Régiment d'Infanterie de Marine

S.E.S.S.A.D.	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
S.E.T.R.A.M.	Transport Urbain Le Mans Métropole
S.N.C.F.	Société Nationale des Chemins de Fer
T.A.P.	Temps d'Activités Périscolaire
T.I.S.	Transports Interurbain de la Sarthe
T.S.	Tickets Sports et Culture
S.R.U.	Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains







# CENTRE D'ANIMATION SOCIALE Jean-Claude LAUDE

Rue Jacques Guède - 72470 CHAMPAGNE

☎ 02.43.82.82.21 - Fax : 02.43.82.82.17

accueil@cas-champagne.fr

Site : [centreaminationsociale-champagne.fr](http://centreaminationsociale-champagne.fr)